

Cefedem interrégional Bretagne / Pays de La Loire

Diplôme d'Etat de Professeur de Musique 2005-2007

Mémoire professionnel :

**Utilisation de :
« La Musique assistée par ordinateur »**

M.A.O.

Vincent Dumond

Présentation du Diplôme d'Etat : Musique traditionnelle
Spécialité : Accordéon Diatonique.

Novembre 2007

Plan détaillé :

Introduction

Première Partie :

Champs d'utilisation et équipement des structures (P5)

I : Utilisation de la M.A.O. dans l'enseignement de la musique

A : Utilisations possibles

B : Mon utilisation

C : Apport de la MAO aux élèves et aux professeurs

II : Equipement des structures

A : Existant et prévision

B : Existence de partenariats ou non

C : Possibilité de pratique ou non dans la structure

Deuxième Partie : Formation (P16)

I : Formation du corps enseignant

A : Formations existantes

B : Vers un socle commun...

C : Le rôle des organismes de formation :

D : Vers un critère d'embauche ?

II : Formation des élèves :

A : Comment diffuser cette discipline aux élèves ?

B : Formation étroitement liée au niveau de formation du corps enseignant.

Troisième Partie : Limites et solutions (P23)

I : Limites rencontrées, freins au développement de cette discipline :

A : Encore très peu proposée aux élèves

B : Hégémonie de certains logiciels

II : Comment promouvoir la M.A.O. ?

A : Développer de réels partenariats

B : La M.A.O. dans le projet d'établissement et le Plan de formation.

C : Développer la formation in situ

Quatrième Partie : Un sentiment de retard assez énorme en ce qui concerne mon environnement de travail (P26) :

I : Exemple de l'école de Gamaches

II : Exemple de la Cité des arts de Chambéry : C.R.R.

III : La Méta Mallette...

IV : « L' exemple » : Bernard Rétif

Conclusion

Introduction

J'ai choisi de mener cette étude sur la Musique Assistée par Ordinateur au sein des structures dans lesquelles j'enseigne.

La musique assistée par ordinateur est une discipline particulièrement récente qui a suivi le développement de la micro informatique. En effet, le développement du multimédia et de l'ordinateur personnel se situe à la fin des années 80.

Le taux d'équipement des ménages a connu en deux décennies une croissance exponentielle pour devenir aujourd'hui un objet de consommation courante.

Par ailleurs, l'évolution des machines et de leurs capacités permet aujourd'hui de trouver des applications toujours plus poussées.

L'éducation nationale a été une des premières institutions à se doter des nouvelles technologies de l'information et de la communication (N.T.I.C. : Terme utilisé dans les années 90 / 2000).

Le secteur culturel et de l'enseignement musical semble suivre ce mouvement. En effet, le terme de musique assistée par ordinateur est maintenant un terme banal mais qu'en est-il réellement dans les écoles de musiques ?

Le terrain d'étude concerne deux écoles territoriales et deux structures associatives. Ces quatre écoles ont chacune un fonctionnement différent de par leur forme juridique et leur mode de financement.

Concernant le fonctionnement, trois structures fonctionnent avec des salariés ; seule l'association S.K.V. fonctionne avec une Présidente bénévole (Martine Lescop) qui assume presque toute l'intendance de la structure. (Payes, demandes de subvention, réunions pédagogiques, réunions d'inscription, auditions, projets...)

Le secteur géographique couvre les villes de Lamballe, Saint-Brieuc, Trégueux et Ploufragan.

Ce mémoire est pour moi l'occasion de démarrer une réflexion sur un secteur qui me passionne mais dont les rouages me semblent un peu compliqués. Je ne souhaite pas après cette formation, mettre ce document dans un coin et ne plus y penser. Mon but est de l'utiliser comme un support me permettant d'organiser différents axes de développement d'une discipline qui me semble devenir incontournable.

Le fait de mener une étude de terrain est aussi pour moi l'occasion de m'immerger et de m'investir plus fortement dans les structures dans lesquelles j'enseigne.

Concernant la méthodologie de recherche, j'ai choisi de mener des entretiens semi directs auprès de mes responsables de structures (Entretiens enregistrés puis retranscrits) :

Daniel Cherdo pour l'Ecole de Musique de Ploufragan.

Martine Lescop pour L'association SKV.

Franck Kuntz pour l'Ecole de Musiques et de Danse du Penthièvre.

Carole Di Nocera pour l'Office Culturel de Trégueux.

J'ai donc choisi de traiter cette question de la manière suivante :

Je souhaite aborder l'utilisation de cette discipline en terme d'applications et de possibilités pédagogiques ainsi que le taux d'équipement des structures. Dans un second temps, je vais m'intéresser au volet formation qui sera suivi d'un point sur les limites et solutions au développement de la M.A.O.

Ensuite, je souhaite faire un point sur le sentiment de retard que me donne cette étude ; sentiment constaté en navigant sur Internet et en découvrant des sites d'écoles qui semblent avant-gardistes. Enfin, je dresserai le bilan de cette étude afin d'ouvrir de nouvelles perspectives et pistes de travail.

Champs d'utilisation et équipement des structures

I : Utilisation de la M.A.O. dans l'enseignement de la musique : Pourquoi faire ? Quels contenus ? Quels résultats ?

A : Utilisations possibles

Je vais dresser un éventail des possibilités d'utilisation de quelques logiciels assez connus sur des domaines musicaux variés.

Lecture audio :



Tout d'abord, il me semble important d'évoquer l'évolution des formats audio. En effet, grâce au mp3, il est aujourd'hui possible de transporter et d'écouter des sources audio avec une facilité déconcertante. Parallèlement à ce phénomène, nous avons vu le développement des supports pour ce format : Les clefs USB, les lecteurs mp3, les disques durs externes, et aujourd'hui les disques durs multimédia qui dispensent même de l'outil informatique pour la diffusion des flux. L'aspect stockage et organisation de sa discothèque est aujourd'hui devenu un jeu d'enfant. Cela se ressent du coup dans les cours de musique où le professeur va pouvoir emmener sa discothèque dans le format d'un livre de poche.

Les possibilités d'écoute et de découverte se trouvent ainsi grandement facilitées pour les élèves. Cet aspect est pour moi de toute importance dans la vie du professeur de musique.

A titre d'exemple, je tiens à citer quelques logiciels très pratiques qui supportent un grand nombre de formats audio :

Foobar 2000 , Winamp , VLC Média Player , Windows média player 

Après avoir parlé de la lecture audio, l'enregistrement audio va de paire.

Il existe quelques logiciels très performants qui sont également d'une prise en main aisée. Je pense notamment à WaveLab ou Audacity . Ces logiciels permettent à n'importe quel néophyte de manipuler l'enregistrement audio en vue de la création de supports comme le cd ou des mp3. Il est à noter que WaveLab est payant (99 euros pour la version essential )

Un autre logiciel tend à devenir incontournable il s'agit de Band in A Box : 

<http://www.band-in-a-box.com/fr/>

Le descriptif du logiciel sur le site donne une idée des possibilités très étendues de cette application.

La vocation première est la réalisation d'accompagnement après saisie d'une grille d'accord par l'utilisateur. L'accompagnement peut être exécuté sur des styles plus variés les uns que les autres (Jazz, klezmer, reggae, salsa...)

L'application en cours va de la mise en place d'un thème à l'approche de l'improvisation.

Cela développe l'aptitude à reconnaître des grilles d'accords, des cycles harmoniques...

Enfin, les dernières versions permettent de réaliser des cd d'accompagnement pour les élèves.

Là encore, les prix vont de 129 \$ pour la version de base à 349 \$ pour la version la plus complète.

En matière de formation musicale, on notera l'existence de logiciels comme Crescendo qui constitue une complémentarité possible aux cours de formation musicale.

L'édition de partitions est un autre domaine incontournable de la M.A.O. :

Il existe l'incontournable Finale accompagnée de la version Notepad (Version très allégée du logiciel) qui permet aux élèves de lire des partitions écrites par leur professeur et de manipuler quelques fonctions de base.

Il s'agit probablement d'un des meilleurs logiciels d'édition de partition mais le coût est d'environ 300 euros pour la version 2007.

Il existe aussi d'autres bons logiciels comme Sibellius ou Partition Deluxe mais Finale tend à devenir une norme.

Toujours dans l'édition de partitions, il me semble important de nommer Tabledit qui est un petit logiciel très léger qui permet comme son nom l'indique de réaliser des tablatures pour divers instruments dont l'accordéon diatonique. Cela permet une approche en douceur de la notation musicale auprès des élèves n'ayant, par exemple, jamais suivi de formation musicale.

A noter aussi l'existence de logiciels très utiles et légers comme Amazing slow Downer (Le coût est de 45 \$) qui permet de ralentir un titre audio (au format wave ou mp3) sans changer la hauteur du son et sans trop le déformer. L'application directe est évidente : Cela facilite grandement le relevé d'un titre, de surcroît s'il est exécuté rapidement. Le travail en boucles de quelques secondes est aussi possible.

Best Practice est un autre logiciel qui a la même vocation mais avec une restitution et une qualité du ralenti inférieures à Amazing Slow Downer.

Toujours dans les logiciels légers, pratiques et très simples d'utilisation, on peut noter l'existence de « PDF to Music » qui comme son nom l'indique permet de jouer une partition sous le format PDF après reconnaissance des caractères. Cela facilite grandement le déchiffrement de partitions. Ce logiciel est d'autant plus utile que le nombre de partitions disponibles sur Internet au format PDF est en constante augmentation.

Enfin, il me semble important de mentionner Cubase qui permet un éventail de fonctions impressionnant : « Cubase Studio 4 combine de puissants outils de création musicale, une édition de partition professionnelle, des effets et un mixage de qualité studio ».

(La version de base « éducation » est déjà à 249 euros)

Cubase n'est pas le seul produit Steinberg, on peut aussi noter Nuendo qui permet une production audio professionnelle. (1890 euros pour la version 4)

<http://www.steinberg.fr/index.php>

Cette présentation est loin d'être exhaustive mais présente déjà de bonnes facettes de la musique assistée par ordinateur.

B : Mon utilisation

(Et quels résultats ? Emulation...Qualité...Confort des élèves...)

A titre personnel, je pratique maintenant la musique assistée par ordinateur depuis six ans environ avec une utilisation croissante depuis deux ans suite à la rencontre de personnes ressources au Cefedem (Je pense par exemple à Krystian Sarrau, Yohan Callac, Sébastien Rodallec qui a mes yeux feraient d'excellents formateurs en M.A.O.) Rencontre qui s'est traduite pour moi par le besoin d'achat d'un ordinateur portable pour intégrer la M.A.O. à ma pédagogie.

J'ai tout d'abord commencé par l'édition de tablatures avec Tablédit. L'application directe est l'édition de tablatures d'une grande clarté pour les élèves et une facilité d'utilisation pour moi dans la mesure où ce logiciel permet de masquer ou non les tablatures. Du coup, il m'est possible d'adapter ma pédagogie au public rencontré. En effet, l'utilisation de la tablature ne se justifie pas pour un élève lecteur.

Depuis deux ans, j'essaye d'utiliser Finale afin d'avoir un format d'échange facile avec mes collègues. De plus l'édition de partition est de grande qualité.

Dans mon utilisation en cours, WaveLab est devenu un outil quasi indispensable faisant partie intégrante du cours.

L'utilisation première était pour moi l'enregistrement des élèves afin de procéder ensuite à une écoute critique avec les élèves, permettant de mettre en exergue les points positifs et négatifs. Cela permet par exemple dans mes cours qui sont collectifs, de travailler sur l'équilibre sonore et de voir le résultat avec les élèves qui sont souvent très surpris.

Depuis cette rentrée, j'utilise aussi ce logiciel pour les enregistrements audio destinés aux élèves. J'utilisais avant des K7 mais je me suis aperçu qu'au fil des années, les élèves avaient plus facilement un baladeur MP3 ou une clef USB sur eux.

Du coup, il me semblait nécessaire de faire évoluer ce support de cours, l'enregistrement audio étant très utilisé en musique traditionnelle.

Toujours sur la partie audio, l'achat d'un petit disque dur externe m'a permis de stocker l'intégralité de mes CD en MP3 ce qui représente environ 20 000 titres.

La conséquence directe est de permettre une écoute plus fréquente de musiciens sans que cela empiète sur le temps de cours grâce à la diffusion et la recherche instantanée du titre.

Par ailleurs, Band in A Box est à mes yeux un logiciel d'exception.

En effet, l'accordéon étant un instrument polyphonique, Band in a Box est un prolongement vraiment intéressant. Lorsqu'un groupe d'élèves travaille un accompagnement, la mise en place est grandement facilitée et la reconnaissance du cycle harmonique du morceau se fait de façon beaucoup plus aisée.

De plus, la diversité des styles prépare l'élève à la pratique collective et ce dès les premiers mois de pratique instrumentale. Le fait d'avoir un orchestre réalisant un accompagnement et ce au rythme que l'on souhaite est un véritable luxe. Certes le son des instruments n'est en rien équivalent à un vrai groupe mais il n'est pas facile dans une école d'avoir un ensemble Basse, Piano, Batterie, guitare au pied levé pour accompagner un groupe d'accordéonistes.

Mon constat est simple, je trouve que l'utilisation de ce logiciel accélère les capacités de mise en place, d'écoute et d'intérêt chez l'élève.

Une autre fonctionnalité particulièrement appréciable pour le travail à domicile de l'élève, est la possibilité d'éditer les accompagnements en fichiers WAVE.

Enfin, ce logiciel permet d'aborder le chapitre de l'improvisation beaucoup plus facilement. Je remarque par exemple, que les élèves se désinhibent au moment de réaliser un solo sur une bande générée par Band in A Box.

J'évite d'utiliser ce logiciel à outrance mais je le trouve personnellement particulièrement bien conçu.

A mes yeux, la M.A.O. est un outil pédagogique qui apporte une dynamique supplémentaire au cours et un confort de travail de qualité pour les élèves.

Je suis convaincu du bien fondé de son utilisation mais je pense qu'il est important que certains cours se déroulent sans ce support afin que l'élève comprenne que cela reste un outil au service du musicien mais ne remplace en aucun cas le musicien.

Pour conclure sur mon utilisation, je ressens aujourd'hui un besoin important de formation concernant des logiciels plus complexes comme Nuendo ou Cubase.

J'ai certes participé à un cours de M.A.O. à l'Ecole de Musiques et de Danse du Penthièvre mais la formule de formation n'était pas, à mes yeux, satisfaisante dans la mesure où le formateur (Krystian Sarrau) disposait d'un temps très court : 40 minutes pour un groupe de deux élèves ayant des aspirations et donc des questions très différentes.

Mon projet sera de suivre également une formation d'approfondissement sur les logiciels que j'utilise déjà.

Par ailleurs, quelques uns de mes collègues utilisent la M.A.O. mais je n'ai pas d'idée suffisamment précise sur l'utilisation qu'ils en font.

Il me semblerait intéressant d'assister aux cours de ces enseignants.

Je pense que cette envie est réciproque de la part de mes collègues. A titre d'anecdote, lorsque des collègues entrent dans ma salle, il n'est pas rare qu'on me demande : « C'est quoi ton truc, ça a l'air sympa », « Qu'est-ce que tu fais avec ça », « Il faudra que tu me montres un jour », « T'as l'air super équipé »...

Je pense que cette première approche répond à une question : pourquoi utiliser la M.A.O. ?

Cette discipline offre des champs d'application plus variés les uns que les autres. Ceci se traduit concrètement par une multiplication des outils pédagogiques.

Je pense par ailleurs que cette approche permet d'avoir le même langage que les élèves.

Je m'aperçois en effet que l'utilisation de l'outil informatique permet de rester « à la page » par rapport aux élèves qui ont tendance à explorer par eux-mêmes cette discipline (même si pour l'instant, une minorité d'élèves déclare utiliser son ordinateur à des fins musicales, si ce n'est dans le cadre du téléchargement).

De plus, pour les élèves non pratiquants, l'ouverture sur la M.A.O. leur permet d'entrevoir une utilisation nouvelle de leur équipement informatique.

En effet, lorsque je questionne les élèves sur leur utilisation, je m'aperçois que pour l'instant, toutes classes d'âge confondues, la M.A.O. est une discipline qui gagnerait à se faire connaître.

Pour conclure, je tiens à signaler qu'à mon sens, la M.A.O. n'est pas une fin en soi. Son utilisation n'est pas automatique. Je me souviens d'un cours où je n'avais pas mon ordinateur, où l'élève m'a dit sur un ton très déçu : « Oh zut, t'as pas ton ordi aujourd'hui ». Son ton de voix présupposait que le cours allait être de moins bonne qualité.

C : Apport de la M.A.O. aux élèves et aux professeurs :

La M.A.O. est un outil pédagogique pour les professeurs qui apporte un plus indéniable.

Cela permet d'être plus efficace dans ses cours et de proposer une diversité d'entrées.

Cette diversité des outils pédagogiques va permettre de donner une nouvelle dimension à des disciplines ayant souvent une réputation de matière indigeste voire ennuyeuse. Je pense notamment à l'exemple cité par Daniel Cherdo :

« Les élèves peuvent s'y retrouver à différents points de vue car en cours collectifs par exemple, il y a un outil pour la formation musicale qui ne va pas avoir de conséquences sur ce que les élèves vont apprendre en plus ou en moins mais qui va permettre de diversifier, d'appréhender la formation musicale sous un angle complètement différent, beaucoup plus ludique ».

Par ailleurs, Daniel Cherdo souligne un autre point important, les professeurs n'étant pas encore formés sur les logiciels, il est aujourd'hui difficile de lister l'étendue des applications pédagogiques de la M.A.O.

Franck Kuntz souligne aussi le côté complémentaire de cette discipline. *« L'informatique devient un outil complémentaire à l'instrument ou à une méthode ».*

Un usage possible pour le corps enseignant est la mise en commun de sources et documents.

A Ploufragan toujours, des professeurs qui utilisent déjà l'informatique chez eux ont remis leur travail et leurs sources sur les ordinateurs de l'école de musique. Cela permet par exemple de consulter ce que son collègue aborde en cours et de trouver des répertoires communs en vue de concerts.

Toujours dans les usages possibles, il serait intéressant de numériser les fonds de partitions des écoles de musique afin d'en faciliter la consultation ou du moins, en cas de problème sur la copie et les droits, de référencer précisément les fonds.

Lorsque l'on va dans une salle de cours ou dans la salle de partitions, on est souvent surpris.

Presque systématiquement, on découvre un recueil dont on ignorait l'existence.

Cela représenterait un travail conséquent mais à mon avis indispensable lorsque le fond documentaire est vraiment conséquent.

Pour les élèves, la M.A.O. apporte un regain d'intérêt évident. Les élèves se montrent beaucoup plus réceptifs lorsque l'on varie les outils pour aborder une notion.

De plus, l'informatique est vraiment pour les jeunes élèves un outil d'usage courant au même titre que la radio dans les générations précédentes.

Aujourd'hui, les élèves peuvent *« pratiquer leur instrument de façon complètement différente »*. (Enregistrement, travail de boucles, travail sur playbacks...)

A mon sens, les apports de la M.A.O. peuvent être similaires pour les enseignants et les élèves. Il y a, à mon avis, un cercle vertueux qui se crée.

En effet, pour reprendre l'exemple cité par Daniel Cherdo, le professeur de formation musicale qui réussit à diversifier ses entrées pédagogiques par le biais de la M.A.O. voit ses élèves plus attentifs et motivés. Le professeur se voit ainsi encouragé dans un processus de formation. La réussite d'une séance provoquera donc l'émulation des élèves ainsi que celle du professeur.

Même si le but n'est pas l'utilisation systématique de l'outil informatique, la variabilité didactique est plus que jamais une réalité.

Lors de mon entretien, cette motivation mutuelle élèves / professeur se ressentait dans le ton de voix et le regard passionné de Daniel Cherdo.

Enfin, en prenant encore l'exemple du cours de FM, les relations dans le triangle didactique deviennent différentes. Le savoir ne va plus venir uniquement du professeur mais aussi de l'exploration de l'élève sur la machine. Le professeur n'est plus seulement celui qui donne le savoir ; il devient celui qui aide l'élève à s'approprier un savoir.

Par ailleurs, la M.A.O. peut aussi constituer un outil dans l'élaboration de situations problèmes.

Par exemple, l'élève peut avoir une tâche à réaliser du type :

« Réalisation d'un enregistrement le plus net possible d'un groupe de musiciens » avec comme outil un poste informatique et WaveLab.

L'élève devra surmonter seul un certain nombre de difficultés pour la réussite de sa tâche :

Branchement du micro, réglage du niveau d'entrée, gérer l'environnement lors d'un enregistrement (Maîtrise des sons parasites : respiration trop importante, mouvements de papiers...), gérer un groupe en cas de désaccords...

L'utilisation de la M.A.O. interpelle aussi sur les modes d'apprentissage.

En effet, il est important que l'enseignant ait suffisamment de recul pour comprendre quel mode d'apprentissage est mis en jeu.

Ainsi, une même discipline, suivant la conception du logiciel, pourra se faire sous une approche constructiviste ou behavioriste :

.Si on prend le cas d'un logiciel conçu par paliers, un ensemble de bonnes réponses sera nécessaire avant de passer à l'étape suivante. On se situe alors dans une théorie behavioriste.

.Un logiciel plus basé sur le parcours différencié des élèves, permettant de passer à certains points du niveau supérieur, se situera plus dans une optique constructiviste.

Mon but n'est pas de montrer le bien fondé d'une théorie par rapport à une autre mais de pointer l'importance de savoir dans quel dispositif d'apprentissage on se situe.

II : Equipement des structures

- .Existant
- . Volonté d'équipement
- . Quels moyens : Disparité association / écoles territoriales : Problème des moyens mis en œuvre...
- .Que peut apporter Internet
- . Quelles sont les possibilités de pratique au sein de la structure.

A : Equipement existant et prévisions

Mon premier constat, au regard des entretiens réalisés, souligne une très forte disparité d'équipement entre les structures.

Mon but n'est évidemment pas d'établir un classement de type : Bon ou mauvais élève mais de chercher à comprendre comment s'expliquent ces disparités qui ne tiennent pas toujours, à mon sens, à des causes financières. La politique menée par l'établissement joue un rôle primordial.

Je ne ferai volontairement pas un état détaillé des équipements des pôles administratifs des structures. La dotation minimum est de deux postes quelle que soit la taille de la structure.

Il me semble important de faire un premier point sur les logiciels. Dans chaque structure, il n'est pas envisagé que les professeurs puissent bénéficier de licences pour les logiciels payants. Les licences restent la propriété des structures. Acheter des licences représenterait un coût que les structures ne peuvent assumer.

A titre d'exemple, je soulignerai que posséder l'éventail des logiciels cités plus haut représente pour un professeur, un coût d'environ 1 000 euros qui n'inclut évidemment pas le coût de l'ordinateur portable qui est d'un montant à peu près équivalent.

La structure la mieux équipée est l'école de Musique de Ploufragan. Cela vient à mon avis de la dynamique insufflée par le professeur coordonnateur qui cultive un souci de formation depuis une quinzaine d'années. Il a ainsi réussi à créer une dynamique d'équipement de la structure qui se poursuit depuis 3 / 4 ans.

Aujourd'hui, l'école de musique compte 6 postes informatiques pour 11 salles de cours avec un objectif à terme d'un poste par salle.

Les postes tournent sous Windows 98 et XP (avec accès Internet pur les postes tournant sous XP).

Au niveau de la dotation logiciel, Steinberg est installé avec l'application Cubase.

Dans un souci d'évolutivité et de mise à jour, les postes vont prochainement être équipés en Cubase Studio 4.

Le choix a été fait de ne pas se doter de Finale dans la mesure où Cubase permet aussi l'édition de partitions.

Parallèlement à Cubase, Band in a Box est également disponible.

Enfin, une part du budget est consacrée tous les ans au développement de cette activité.

Le but est à terme de pouvoir ouvrir une classe de M.A.O.

La volonté d'équipement est forte mais le frein financier ne permet pas une dotation immédiate et complète.

A l'école de Musiques et de danse du Penthivère, une politique de développement de la M.A.O. est lancée depuis deux ans.

Cela s'est traduit par l'ouverture d'une classe de M.A.O. lors de l'année scolaire 2006 / 2007. Cette classe est reconduite cette année.

L'équipement comporte un poste informatique connecté à Internet avec une protection des usagers par rapport aux sites sensibles.

Les principaux logiciels installés sont : Cubase, Finale, et des logiciels de solfège comme crescendo ainsi qu'une série de logiciels libres. Band in a Box est en voie d'acquisition. Pour cette année, il était envisagé l'achat d'un second poste mais le professeur a estimé que cela n'était pas une priorité dans la mesure où les élèves qui sont au nombre de 4 cette année (les élèves sont des professeurs), viennent avec leur ordinateur portable la plupart du temps. Le souhait du Directeur est de voir à terme se développer une classe d'électroacoustique. Enfin, il y a une contrainte importante en ce qui concerne la place, l'école ne pouvant accueillir une salle dédiée exclusivement à la M.A.O. En revanche, dans un souci d'évolutivité, toutes les salles bénéficient d'un câblage réseau. Ainsi, si les professeurs possèdent un ordinateur ou si les salles sont à terme équipées de postes, l'utilisation logicielle sera facilitée. Enfin, il n'y a pas d'enveloppe spécifique allouée au développement de cette discipline. Les besoins sont chiffrés et sont inclus dans la dotation globale. Il n'y a pas pour l'instant de plan de financement sur plusieurs années.

L'association S.K.V. n'a aucun poste dédié à cette discipline ni de budget prévu à cet effet. Pour la présidente, la demande doit aussi venir de l'équipe enseignante. Le développement de cette discipline pourrait par exemple figurer lors de la prochaine convention triennale signée avec la ville de Saint-Brieuc et le Conseil Général.

A l'office culturel de Trégueux, la situation est un peu particulière. En effet, l'école vient d'emménager dans de nouveaux locaux ce qui a entraîné des dépenses conséquentes. La priorité d'investissement n'était donc pas la M.A.O. Enfin, la coordinatrice sait qu'il y a déjà une pratique qui est faite par environ 50 % du corps enseignant. Du coup, l'investissement semble moins urgent mais comme la coordinatrice le souligne, il est nécessaire que la structure s'équipe ne serait-ce que pour les professeurs non équipés. Pour cette année, il y a malgré tout le projet de mettre en service un ordinateur pas très récent mais qui pourra malgré tout faire marcher quelques applications musicales. Enfin, il est bon de noter que là aussi, l'école bénéficie d'un câblage réseau ce qui devient presque une norme dans les nouveaux bâtiments.

Apport d'Internet :

L'outil Internet semble être définitivement entré dans les mœurs. En effet, les quatre structures proposent à leur professeur un accès ADSL. Pour Franck Kuntz, l'outil Internet est associé à un projet mené depuis deux ans déjà : La création d'un site Internet qui soit vraiment dynamique c'est-à-dire en capacité de montrer la vie de l'école. Le but est de montrer la vie des classes ainsi que d'héberger des sites amis comme ceux des professeurs. A terme, il devrait être possible pour les élèves de poursuivre leur activité musicale par l'intermédiaire du site. (Je pense par exemple au site de mon collègue Krystian Sarrau qui comporte de multiples rubriques dont la disponibilité de partitions, d'exercices...les dates de concerts à venir...) Aujourd'hui, ce site n'a cependant pas encore vu le jour. Curieusement, l'école de musique de Ploufragan pourtant bien dotée ne possède pas de site propre à l'école de musique. Il en va de même pour l'association SKV et l'Office culturel de Trégueux.

Hormis la création de sites, je pense qu'Internet est une fois de plus un outil pédagogique fort appréciable pour les élèves.

Il existe une multitude de sites musicaux proposant des conseils sur l'instrument, des possibilités d'écoute, de téléchargement de partitions libres de droit...

A titre personnel, cela me permet aussi d'envoyer la pièce à travailler aux élèves ne possédant pas leur support d'enregistrement lors du cours.

Ce mode de travail est particulièrement bien accueilli tant par les adultes que par les enfants. Tous les responsables ont par contre insisté sur l'importance d'inculquer une utilisation d'Internet dans la plus stricte légalité. Cela sous-entend d'expliquer ce que sont les droits d'auteur, ce qu'est le téléchargement illégal ainsi que les conséquences d'usages frauduleux. L'enseignement de la M.A.O. est donc l'occasion de faire un rappel sur la législation aux élèves. Cela peut faire sourire mais l'informatique a souvent tendance, chez les adolescents, à être associé au téléchargement illégal de musiques et logiciels.

Le professeur a dans ce cas une tâche d'instruction civique à accomplir.

Enfin, un exemple très parlant de l'utilisation possible d'Internet est le site de Bernard Rétif (site dont j'ai appris l'existence par l'intermédiaire de Daniel Cherdo):

<http://www.retifweb.com/>. Je vais revenir plus longuement sur Bernard Rétif à la fin de mon étude.

Bernard Rétif est enseignant au Conservatoire National de Région de Caen.

« Aucun domaine de l'activité humaine n'échappe aux progrès technologiques. Il est naturel que la musique et son enseignement soient concernés. » Bernard Rétif.

Sous son nom, Bernard Rétif ajoute :

« Technologies et informatique au service des musiciens »

Ce site est à mon sens le plus complet pédagogiquement de tous ceux que j'ai pu visiter.

Son contenu est très riche et allie différentes formes de documents : Vidéos, documents, fiches de synthèse...

Les thèmes abordés permettent à un utilisateur néophyte de découvrir l'univers de la M.A.O.

Le site comporte aussi un forum très intéressant.

Le travail effectué sur ce site est tout bonnement impressionnant.

Les thèmes suivant y sont par exemple abordés :

Initiation et connaissances préliminaires (Démonstration sur Cubase, comprendre le PC, le système MIDI...)

.Apprendre Cubase SX

.Audio et MIDI

.La musique à base de boucles audio

.Partitions : Les solutions et astuces des professionnels

.Et encore de nombreux thèmes...qui méritent véritablement la visite du site. Nous avons ici un exemple de site idéal où l'élève et l'enseignant désireux de s'initier à la M.A.O. trouveront leur bonheur.

Ce site permet une « formation en ligne à l'informatique musicale »

Cela donnerait envie d'aller suivre après le CEFEDEM, le cursus en deux ans de la classe de M.A.O. du conservatoire de CAEN.

http://www.cncim.retifweb.com/zonepublique/plaquette2007_2008.pdf

Un grand merci à ce genre de passionnés.

B Existence de partenariats ou non:

En ce qui concerne les partenariats, ils semblent bien souvent très compliqués voire parfois impossibles à mettre en place.

Concernant Ploufragan, le coordonnateur souhaitait voir se développer des partenariats à plusieurs niveaux pour la mise en place d'une formation en 2007 / 2008: Sur le plan intercommunal avec notamment l'Office culturel de Trégueux et sur le plan des structures avec le Cefedem.

Le partenariat avec les communes était réalisable mais il n'y a pas eu de possibilité de réalisation avec le Cefedem. La raison est le coût de la location de la salle qui est de 200 euros par jour.

Pour le responsable du Cefedem, le coût de la salle à la journée est raisonnable. Cependant, le problème financier se fait ressentir par les structures en cas d'un besoin répété de la salle.

Le coût n'était pas supportable car la formation prévoyait que les professeurs participant à cette formation puissent venir approfondir leur stage entre deux séances, dans les locaux du Cefedem. Or, le coût de ces séances libres n'aurait pas été supportable pour les écoles. Finalement une formation qui se déroulera in situ c'est-à-dire dans les locaux de l'école de Ploufragan, a été retenue.

Pour l'école de Musique et de danse du Penthièvre, un partenariat est envisagé avec le Lycée Henry Avril (situé à côté de l'école) qui vient de se doter d'un équipement très complet.

L'objectif est, par exemple, de pouvoir faire à terme des cours de formation musicale décentralisés.

Dans un tel partenariat, il faudra sans doute veiller à ce que tous les élèves et professeurs puissent manipuler l'outil. Le but n'est pas à mon sens de délocaliser tous les cours de la structure nécessitant l'outil informatique. Ce partenariat pourrait également s'accompagner de l'installation d'un poste par salle de cours dans l'école de musique.

Sinon, concernant le Cefedem, aucun lien n'existe aujourd'hui.

Dans l'association S.K.V., je suis assez surpris de la situation : Cette école ne dispose pas non plus d'un partenariat avec un organisme de formation ni avec le CEFEDEM qui est pourtant situé sur le même parking. Nous tenterons plus loin d'analyser les causes de ce vide.

Enfin, à Trégueux, un partenariat était envisagé avec la formation mise en place cette année sur Ploufragan mais il n'a pas encore été réalisé.

C : Possibilités de pratique dans la structure :

Des points cités ci-dessus ressortent des possibilités de pratique ou non pour les élèves et les enseignants.

A Ploufragan, la pratique est totalement libre d'accès pour les enseignants durant les heures d'ouverture du bâtiment mais très règlementée pour les élèves : Les élèves ne peuvent utiliser le matériel sans être encadré par le professeur.

Cela présente à mon sens un double inconvénient : d'une part, les professeurs ne peuvent pas forcément se rendre disponibles et d'autre part, l'élève qui désirera explorer un logiciel ou des outils sera-t-il aussi libre d'agir sous la surveillance d'un professeur ?

A Lamballe, il n'y a qu'un poste mais l'accès est totalement libre pour les élèves durant les heures d'ouverture du secrétariat. La responsabilisation de l'élève se fait par l'emprunt de la clef auprès de la secrétaire.

A Trégueux et SKV, il n'y a évidemment aucune possibilité de pratique pour l'instant dans la mesure où ces deux structures ne sont pas équipées.

Formation

I : Formation du corps enseignant

A : Formations existantes

Lors de mes entretiens, à la première question afférente à l'existence de formations, j'ai pu constater le vide qui existe aujourd'hui au niveau du pays de Saint-Brieuc. Le CNFPT propose très peu de formations dans ce domaine. (Un stage de trois jours au mois de juillet dont mes responsables de structures n'avaient pas forcément connaissance)

L'ADDM est prête à aider financièrement les structures qui proposent des stages de M.A.O. mais n'a pas pris encore l'initiative de proposer des stages montrant des applications pédagogiques.

Le Cefedem est exactement dans la même lignée : Il n'y a pas eu de formation proposée cette année en direction des écoles de musiques.

Quelques citations de mes entretiens relatent bien le manque qui règne aujourd'hui :

Cela se traduit inmanquablement par une insatisfaction des responsables de structures.

Carole Di Nocera : « *Il n'y en a pas beaucoup, et c'est bien le problème, parce que lorsqu'on a voulu faire ce stage intercommunal, on a souhaité par l'intermédiaire de Ploufragan qui est une structure communale, faire appel au CNFPT et ça a été compliqué de mettre ça en place sinon impossible.* »

Daniel Cherdo : « *Non, cela n'est pas satisfaisant du tout parce qu'il a fallu qu'on demande nous, personnellement, une formation pour notre école. Si on a du le faire, c'est parce qu'il n'y avait rien de proposé ailleurs* ».

Franck Kuntz : « *En ce qui concerne les formations dispensées à l'extérieur de la structure, la lecture de ce qui se passe en M.A.O. est très limitée.*

En ce qui concerne le CNFPT, les formations qu'ils proposent s'avèrent trop légères. Mais y a-t-il une demande ?

« *A priori, il y a un manque de lecture et de cohérence sur une proposition de formation en M.A.O.* ».

Martine Lescop : « *Il y en a tous les ans... je crois qu'il y a quelque chose qui est proposé... mais vous devez recevoir ça par l'ADDM puisque vous avez les plaquettes et puis ils ont les coordonnées de tous les professeurs donc...* »

Sinon, lorsque des formations sont proposées, elles ne tiennent pas forcément compte de la demande de formation des équipes pédagogiques.

Daniel Cherdo : « *Cela s'est fait, il y a eu des formations mais qui ne correspondaient pas toujours à ce qu'une équipe pédagogique pouvait attendre. C'est-à-dire qu'à partir du moment où on utilise un logiciel, ou que l'on a un logiciel en commun dans une structure, il faut que la formation tienne compte de ça. Il ne faut pas forcément aller dans plusieurs directions. La conséquence est souvent que l'équipe et les stagiaires n'ont pas reçu ce qu'ils attendaient de la formation* »

Franck Kuntz : « *Il y a aussi le problème de décalage qui existe entre le besoin de formation des enseignants et les formations proposées* ».

Ce sentiment d'inadéquation entre la formation proposée et les besoins des stagiaires s'est aussi ressenti lors du stage informatique de trois jours qui nous était destiné en début de formation au Cefedem.

Le formateur est venu pour proposer un énorme volet sur Finale ce qui ne correspondait pas nécessairement à l'attente du groupe.

Personnellement, j'avais une attente très différente. Le but pour moi était de découvrir les possibilités offertes par la M.A.O. et non de passer 20 H sur un seul logiciel en étudiant en plus des fonctions avancées pas forcément nécessaires dans une sensibilisation.

Sans remettre en cause les formateurs ou l'équipe encadrante, je pense qu'il y aurait dû avoir un cahier des charges transmis au formateur. Par contre, si le formateur possède le cahier des charges et ne le respecte pas, c'est un autre souci. Une fois de plus, comme dans beaucoup de stages, le formateur a été confronté à une très forte hétérogénéité ce qui a pu bloquer la progression qu'il avait envisagée.

Je pense que beaucoup de stagiaires seront restés sur leur faim en ce qui concerne la formation en M.A.O. proposée lors de cette session 2005 / 2007.

S'il était difficile pour le formateur de gérer l'hétérogénéité de la demande, il aurait été souhaitable, dans ce cas, de disposer d'heures supplémentaires de formation.

Trente heures sur trois ans, cela me semble vraiment juste, voire très insuffisant.

Ce scénario me rappelle un site datant d'une dizaine d'années, que j'avais visité lors de mes études en sciences de l'éducation dans un cours consacré au T.I.C. :

<http://www.ac-clermont.fr/netdays/interview/intervi1.htm>

Il s'agissait d'une interview d'un stagiaire d'IUFM (Lionel Caillet) réalisant son mémoire sur les T.I.C.E. (Technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement)

Cette interview intervenait dans le cadre d'un magazine intitulé « Netdays 98 »

« Nous avons des cours avec un formateur, des ordinateurs sont à notre disposition en libre-service, nous pouvons également accéder à Internet et disposons d'un e-mail. Les moyens matériels mis à notre disposition sont donc très satisfaisants. Cependant, je pense qu'il est très difficile d'évaluer l'efficacité de cette partie de notre formation : il y a autant de situations différentes qu'il y a de personnes en formation à l'IUFM. Certains n'ont que très peu approché l'outil informatique (voire jamais) alors que d'autres l'utilise couramment. C'est pourquoi il est, à mon sens, difficile pour notre formateur de mettre en place quelque chose de véritablement efficace, même en mettant la meilleure volonté à tenir compte des différences de niveaux : peu d'heures (15 heures pour appréhender le traitement de texte et Internet), beaucoup de personnes à "former". S'il manque quelque chose dans cette partie de la formation, c'est évidemment de montrer aux stagiaires novices en informatique les potentialités pédagogiques de l'outil informatique en classe. »

Cette citation pourrait très bien émaner d'un stagiaire du Cefedem ou d'un Collègue d'une structure. Ce qui m'interpelle, c'est que cette interview date d'une dizaine d'année. A l'époque, l'outil informatique faisait parler de lui mais n'avait pas encore connu son explosion.

Aujourd'hui, nous sommes parfois suréquipés mais le volet formation semble avoir été totalement délaissé au profit du développement matériel.

Les différents responsables de structures estiment la formation nécessaire mais émettent un doute sérieux quant à l'existence d'une offre adéquate.

En ce qui concerne l'association SKV, la présidente Martine Lescop ne connaît pas réellement cette discipline mais en devine le bien fondé. Elle pense par contre que la demande doit émaner du corps enseignant. Elle pense aussi que le développement d'une activité aussi conséquente en terme de formation et d'investissement doit figurer dans un projet d'établissement et entrer dans les conventions triennales.

De mon côté, j'ai remarqué que la demande de formation des enseignants est fortement corrélée au taux d'équipement de la structure.

Le professeur qui enseigne dans une structure ne voit pas l'intérêt de se former dans une discipline que l'école ne développe pas.

B : Vers un socle commun...

Si je reprends l'exemple de Ploufragan, le coordonnateur, Daniel Cherdo a proposé une formation en direction des enseignants. Cette proposition a été un vrai plébiscite. L'équipe a déjà l'occasion de manipuler mais souhaite une formation plus poussée. A mon sens, la simple présence de l'outil informatique dans les salles de cours suscite la curiosité et une demande de formation.

A Lamballe, je constate un peu le même phénomène : avant l'équipement de la salle de M.A.O. les enseignants ne formulaient pas spécialement de demande de formation.

Avec l'arrivée du poste informatique et d'une politique de gratuité de formation pour les enseignants, ceux-ci ont cherché à découvrir cette discipline.

L'arrivée de la machine a une fois encore suscité une demande de formation.

Par ailleurs, l'école de Lamballe ne compte que quatre inscrits cette année mais le nombre de plages horaires proposé peut aussi expliquer cette faible participation (Les cours ont lieu le lundi uniquement).

Actuellement, le mode de formation privilégié est donc la formation in situ avec intervention d'un intervenant extérieur ou d'une personne ressource.

Ces formations présentent l'avantage de la gratuité pour les professeurs et surtout permettent de s'adapter aux besoins d'une équipe pédagogique.

Par ailleurs, une formation adressée à l'ensemble d'une équipe pédagogique permet de définir un socle commun et d'avancer dans le même sens au sein de la structure.

Franck Kuntz : « *Enfin, je pense qu'il faut définir avec les partenaires (Notamment le Cefedem) ce que devrait être une formation en M.A.O. »*

Cette question de l'établissement d'un socle commun de compétences me semble primordial.

Le fait d'y arriver dans une structure est déjà très positif mais je pense qu'il faut essayer d'arriver à ce résultat au niveau départemental, régional voire national.

L'idéal serait bien sûr que le cheminement se fasse dans l'autre sens.

C'est-à-dire l'élaboration d'un socle commun de connaissances au niveau national avec ensuite une possibilité de développer une activité choisie au sein d'une structure.

Aujourd'hui, on peut mettre ce que l'on veut derrière formation en M.A.O. !

C : Le rôle des organismes de formation :

Les structures semblent aujourd'hui suppléer les organismes extérieurs de formation.

Je m'interroge particulièrement sur le rôle du CEFEDEM qui suscite un sentiment étrange dans le département.

Tous les acteurs de la vie culturelle locale connaissent l'existence de la salle d'informatique du Cefedem ou du moins la soupçonnent mais on arrive aujourd'hui à une situation totalement ubuesque.

Je tiens tout d'abord à décrire l'équipement du Cefedem qui ferait « pâlir » n'importe quelle structure :

Mr Prévosto (Directeur Délégué à la formation continue) a eu l'amabilité de me communiquer le document de présentation du matériel informatique et de la dotation logicielle.

Il me semble important de ne pas faire figurer cette page en annexe afin de mesurer pleinement les capacités de cette salle.

La salle d'informatique comporte l'équipement suivant :

- . 3 emac Superdrive (APPLE) Power Mac G4 à 1 GHz
sous Mac OS X (Version 10.3.3)
dont 2 avec clavier USB Evolution MK 361
1 avec synthétiseur Yamaha S 03
- . 1 PowerBook G4 Superdrive à 1,25 GHz (sous Mac OS X Version 10.3.3)
- . 8 PC Pentium IV à 2,4 GHz
sous windows XP pro et carte son Audigy 2 Platinum EX
dont 4 avec clavier USB Evolution MK 361
1 avec piano Korg SP 200 toucher lourd
1 avec synthétiseur Yamaha S 03
1 avec synthétiseur Roland RS-50
1 avec synthétiseur Korg X 5 D

Pour tous les postes, un casque Behringer HPM 1000 ou Thomson HED 440

Les postes équipés d'un synthétiseur sont équipés d'une table de mixage 6 voies Behringer UB 802 A (Pour mélanger les sons du synthé avec ceux de la carte son).

L'ensemble est complété par une console de mixage 24 voies Behringer MX 2442A, qui permet au professeur de faire écouter à volonté l'un ou l'autre des stagiaires.

A cette table de mixage sont reliées deux enceintes amplifiées Yamaha MSP 5.

Il y a également un échantillonneur AKAI Z-4, un micro statique Rode NT4 et un lecteur-enregistreur minidisc portable Sony MZ N 710 avec micro.

Le tout est en réseau Ethernet, partageant une connexion ADSL Pro.

Autres périphériques :

3 imprimantes jet d'encre Epson Stylus C82

1 imprimante Laser réseau A3 Epson EPL N2750

1 Scanner HP Scanjet 4750C

Afin de permettre au professeur de montrer ses manipulations à l'ensemble des stagiaires, la salle dispose également d'une installation de projection fixe :

1 video projecteur Mitsubishi TLP T 400 (1600 lumens, XGA)

1 écran mural 240X180 Oray S2000

La dotation logicielle est la suivante :

Edition de partitions : Finale 2003 / Sibellius 3.1

Sequencieur : Cubase SX (PC) / Pro Tools LE 2.6.6 (MAC)

Editeur de sons: Wavelab 4 (PC) / Sound Forge 6 (PC) / Peak 3.1 (Mac)

Echantillonneur Virtuel: Halion 2.0 (PC et MAC)

Boucles : Acid Music (PC)

Arrangeur: Band in a Box 12 (PC et MAC)

Rack Midi Virtuel: Reason V2.5

F.M.A.O.: Earmaster School v4 (PC) / Crescendo ProV4.2 (PC) / Happy Note (PC)

Divers sur PC et Mac: Musique Lab / Gamelan Mécanique

Freeware :

Cubasis VST 4 / LogicFun 4.8 / Ableton Live / WaveLab Lite / FruityLoops 3 / Acid 3 Xpress / Traktor DJ / Vienna SoundFont Studio2 / Vocoder.

Cette salle présentant un équipement hors norme est utilisée une quinzaine de jours par an. Le Directeur, Mr Prévosto est tout à fait ouvert à l'accueil des stagiaires mais il n'y a presque personne à venir.

Je me suis posé plusieurs questions :

Les responsables de structure sont-ils bien informés de l'équipement disponible ?

Globalement, il semble que chacun sait qu'un outil performant est disponible à Saint-Brieuc.

Le coût est-il un frein à l'utilisation ? (200 euros la journée)

Pour Mr Prévosto, ce coût est raisonnable au regard du matériel proposé.

Mais pour les responsables de structures qui souhaitent organiser des formations continues, le coût n'est pas supportable à moins d'y consacrer l'intégralité d'un budget et de ne faire que ça durant une année.

Existe-t-il des partenariats privilégiés avec certaines structures ?

La réponse est non mais Mr Prévosto mène un projet de développement avec l'Addm.

Qui doit proposer les stages sur Saint-brieuc : L'Addm, Le Cefedem, Musique et Danse en Bretagne, ou les écoles de Musique ?

A mes yeux, les deux soucis principaux sont l'absence de partenariats privilégiés et le coût d'utilisation intimement lié au facteur partenariat.

Concrètement, la salle de M.A.O. du Cefedem sert environ une quinzaine de jours par an.

Cela fait peu pour un centre de ressources interrégional.

Je pense que le Cefedem remplit pleinement sa mission de centre de ressources sur le plan matériel mais il y a un réel problème sur le taux d'occupation de la salle.

Sur le plan personnel, j'aurais souhaité durant ma formation continue au Cefedem, bénéficier de journées supplémentaires de M.A.O. Trois jours sur trois ans de formation, je trouve cela vraiment trop insuffisant.

Je ne connais pas le contenu de la formation des prochaines sessions mais je pense que cet outil pourrait être davantage utilisé dans le cadre des formations diplômantes.

A titre d'anecdote, l'Ecole Nationale de Musique et l'association S.K.V. (dans laquelle j'enseigne) sont logées dans un ensemble de bâtiments (Le Centre Charner) intégrant aussi le CEFEDEM.

Cette salle à déjà trois ans. On imagine bien que dans quelques années, il sera nécessaire de renouveler le parc informatique pour suivre tout simplement l'évolution des logiciels toujours plus gourmands en ressources.

Cela me procure personnellement un sentiment de gâchis. On ne peut imputer la faute au Cefedem uniquement, cela serait très réducteur.

Il aurait peut-être été souhaitable qu'un plan départemental de formation soit mis en place lors de l'arrivée de cet équipement. Plan qui aurait pu être monté avec les acteurs de la vie Culturelle : Responsables d'écoles de musique, Directeurs de MJC, Professeurs coordonnateurs, Directeur du Cefedem...Professeurs de Musique qui, je pense, auraient pu faire remonter leurs besoins de formation.

D : Vers un critère d'embauche...

Face à la montée en puissance de l'outil informatique, je me suis demandé si la maîtrise de cet outil pouvait devenir un facteur déterminant lors d'une candidature.

Même si un profil de poste ne mentionne pas cette aptitude comme une nécessité absolue, cela peut être déterminant dans le choix d'un candidat.

Lorsque j'ai posé la question à mes responsables de structures, du caractère obligatoire de maîtrise de cette discipline lors d'une candidature sur un poste, les réponses étaient mitigées mais laissent entrevoir une évolution possible. Voici quelques extraits significatifs :

Carole Di Nocera : *« Je crois que c'est un peu tôt pour ça. Moi si j'embauche quelqu'un, c'est pas la priorité, c'est clair. Par contre entre deux candidats qui ont à peu près le même cursus, un peu le même vécu, si il y en a un qui utilise en plus l'informatique, c'est un plus quoi, c'est évident. Mais pour moi, c'est pas forcément un critère de sélection. (Peut-être que dans 10 ans je dirai autre chose...). C'est un plus indéniable car ça veut dire que c'est quelqu'un d'assez ouvert, qui utilise des méthodes modernes d'enseignement quelque part. C'est toujours bien d'évoluer dans le contenu de son cours. Pédagogiquement, c'est toujours un plus quoi, c'est évident. Maintenant, de là à obliger les profs à avoir cette maîtrise... »*

Daliel Cherdo : *« Actuellement c'est aller trop loin car je pense que malgré tout, si dans les foyers, on voit de plus en plus présent l'ordinateur, c'est encore trop tôt pour les différentes générations. Ça obligerait à l'investissement « ... » et donc rendre le caractère obligatoire, c'est un peu prématuré.*

Surtout qu'à ce moment là, je pense que c'est plus aux structures, aux employeurs de s'équiper de machines et de former leurs équipes. C'est sur un plan de formation que cela pourrait se mettre en place. Mais avant l'embauche, ça me semble un peu difficile. »

Martine Lescop : (Question sur le caractère obligatoire : Est-ce aller trop loin ?)

« Oui, je crois. Je pense que c'est par exemple à une personne ressource qui est responsabilisée dans ce domaine, de faire la promotion de cette formation éventuelle et puis surtout d'en démontrer les avantages. »

Franck Kuntz : *« Il est nécessaire d'arriver à 100 % de professeurs qui s'en sortent mais on ne demande pas 100 % de mordus. Il faut être capable d'utiliser un minimum d'outils. (Savoir ce qu'est un fichier MIDI par exemple). On peut donc dire qu'il y a un caractère obligatoire mais de manière induite, pas à coups de marteau... cela va aussi dépendre de l'importance que le professeur accorde au projet d'établissement. En cas d'embauche, cela peut figurer dans le profil de poste et peut même prendre le dessus sur le D.E. Un professeur musicien ayant une vie artistique et qui maîtrise en plus l'outil informatique serait le professeur idéal. »*

J'ai souhaité citer ces avis dans leur intégralité car ils dénotent bien la tendance actuelle. Le caractère obligatoire n'est pas avéré mais la maîtrise des rudiments de la discipline peut être souhaitée dans un profil de poste. Ainsi, le candidat qui envoie un C.V. ne mentionnant pas d'aptitude particulière en M.A.O. ne sera pas forcément éliminé mais aura déjà un handicap avant l'entretien.

II : Formation des élèves :

A : Comment diffuser cette discipline aux élèves ?

Aujourd'hui, La M.A.O est à un stade de développement très restreint auprès des élèves. Comme nous l'avons déjà évoqué, il y a bien souvent un problème d'équipement des structures. Avant de proposer cette formation, il faut déjà avoir des lieux dédiés et surtout des enseignants.

A Lamballe, le cours est ouvert aux élèves mais il n'y a pas d'inscrit cette année.

Cette discipline n'est apparemment pas si connue que ça des élèves. A mon sens, il serait intéressant de la promouvoir en mettant en place des activités de découverte dans les cours d'instrument et de formation musicale avec le professeur de M.A.O.

Le cours de formation musicale est un excellent vecteur pour cette discipline. Il est possible d'inclure une part de culture : définition de termes, techniques qui ne nécessitent pas de manipulation. La manipulation peut se faire de façon épisodique avec le professeur de M.A.O.

Ensuite, j'ai le sentiment qu'il n'y a pas d'inscrit en raison du coût. Les parents d'élèves ne sont pas forcément prêts ou ne peuvent tout simplement pas financer ce surplus financier.

A titre d'exemple, pour un de mes élèves inscrit l'année dernière, cette activité augmentait de façon notable sa cotisation annuelle. Il a fait une année de cours et aurait probablement continué en cas de gratuité.

B : Formation étroitement liée au niveau de formation et d'information du corps enseignant.

Toujours en ce qui concerne la classe de M.A.O. sur Lamballe, le cours est ouvert depuis maintenant deux ans mais cette ouverture de classe s'est faite dans une relative discrétion.

Si on demande aux différents collègues ce qui est abordé dans le cours de M.A.O., je pense que les réponses seront très différentes. Personnellement, malgré mon intérêt pour cette discipline, je ne sais pas exactement ce que mon collègue propose en cours à ses élèves. (Logiciels utilisés, thèmes abordés...)

On revient à nouveau sur le problème de lisibilité de cette discipline.

Troisième Partie : Limites et solutions

I : Limites rencontrées, freins au développement de cette discipline :

A : Encore très peu proposée aux professeurs et aux élèves (Coût, sécurité...)

En raison du coût relativement élevé de cette discipline, le développement est aujourd'hui assez limité. Cependant, des structures font un effort d'équipement et beaucoup de professeurs investissent.

Malgré ces efforts partagés, certains coûts restent durs à assumer. Les professeurs ne sont pas forcément prêts à investir dans une suite logicielle complète.

Les structures le font davantage mais l'informatique reste par ailleurs une discipline qui demande beaucoup de travail personnel et de temps passé sur les machines.

Les professeurs ne peuvent passer tout leur temps libre sur l'ordinateur de l'école.

Ensuite, dans une structure comme Ploufragan où l'équipement s'avère très complet, l'utilisation des salles est aisée durant les heures d'ouverture du bâtiment ; par contre, en dehors des heures d'ouverture, la pratique me semble difficile en raison des alarmes et de la présence nécessaire d'une personne pour l'ouverture et la fermeture du bâtiment.

Quand aux possibilités de pratique pour les élèves, elles sont aujourd'hui très limitées au sein des structures dans lesquelles j'enseigne.

La pratique n'a pas lieu à S.K.V. et à l'office culturel de Trégueux.

A Lamballe, il y a certes une entrée libre des élèves dans la salle mais qui reste assujettie aux heures d'ouverture du secrétariat ou à l'occupation par les cours d'instruments.

Ainsi, une pratique le samedi après-midi est aujourd'hui impossible.

A Ploufragan, l'utilisation de la salle doit se faire en présence d'un professeur. On pensera tout de suite au problème de disponibilité des enseignants.

Enfin, l'absence de partenariats entre les structures est bien sûr un frein très important que j'ai déjà mentionné.

B : Hégémonie de certains logiciels

Il est important de revenir sur les logiciels. Les licences sont, on le sait, coûteuses et on constate un début d'hégémonie de certains éditeurs.

Steinberg par exemple devient incontournable (Avec la suite Cubase / Wavelab par exemple).

Il en va de même pour Finale qui tend à s'imposer ainsi que Band in a Box.

Cela me rappelle à petite échelle le livre de Roberto Di Cosmo et Dominique Nora intitulé :

« *Le Hold-Up Planétaire* » (*La face cachée de Microsoft*). Dans cet ouvrage, on voit comment Microsoft impose ses systèmes d'exploitation (Windows) sur la majorité des machines.

J'ai le sentiment qu'on vit la même chose à petite échelle.

Il y a une sorte d'aura autour de ces logiciels (qui fonctionnent, il est vrai, très bien)

Les éditeurs de logiciels musicaux ont en tout cas conscience, à mon sens, de l'étendue du marché qui s'offre à eux et reste à conquérir. Certains éditeurs semblent l'avoir bien compris.

Je pense notamment aux mises à jour de licences parfois très onéreuses au regard des évolutions apportées.

Toujours dans les limites, je tiens à rappeler que malgré mon engouement pour cette discipline, mon but n'est pas l'utilisation systématique de l'outil informatique.

Je pense qu'un cours sans cette interface, s'il est bien préparé, restera tout aussi passionnant pour l'élève.

II : Comment promouvoir la M.A.O. ?

A : Développer de réels partenariats :

Mes entretiens ont mis en évidence que les responsables de structures désirent mettre en place des partenariats. Je pense qu'il serait intéressant que cette mise en place se réalise rapidement.

Pour les écoles du pays de Saint-Brieuc, les relations avec le Cefedem sont à privilégier.

Cela semble une évidence de parler de partenariat avec le Cefedem mais je pense qu'il serait intéressant de le faire figurer dans les conventions triennales.

Mais tout comme à Lamballe, il y a peut être d'autres structures qui seraient prêtes à nouer des liens avec les écoles de musique. L'éducation nationale est donc un interlocuteur à privilégier aussi.

Un autre partenariat peu aussi être réalisé avec les entreprises. En effet, la durée de vie d'un parc informatique dans une entreprise est souvent courte et excède rarement cinq ans.

En ce qui concerne l'équipement à venir, il est à mon sens possible de demander aux entreprises ou aux collectivités qui renouvellent leur parc informatique de faire don de leur équipement plutôt que de le jeter ou du moins de le vendre au franc symbolique.

Car un ordinateur qui date de trois ans est encore capable de faire tourner certaines applications musicales.

Il serait dans ce cas possible d'avoir un taux d'équipement relativement rapide des structures.

B : La M.A.O. dans le projet d'établissement et le Plan de formation

Faire figurer le développement de cette discipline et la formation du corps enseignant dans les projets d'établissements des structures. Cela permet d'écrire une intention aujourd'hui présente mais non formulée. Ainsi, l'équipe pédagogique qui va s'identifier au projet d'établissement ressentira forcément le besoin de se former et de contribuer au développement de l'orientation choisie en concertation.

Du coup, l'adoption dans le projet d'établissement de cette discipline va agir sur le plan de formation. Si le plan de formation d'une structure contient une partie individualisée, il comporte aussi un socle commun destiné à l'ensemble de l'équipe. Le plan de formation peut prévoir une aide dans l'acquisition des connaissances de base en M.A.O.

Il est possible d'imaginer trois volets de formation :

1 : Développer une première approche de formation en M.A.O. sur des logiciels libres exclusivement, ce qui enlève les problèmes de coûts. Dans l'éducation nationale, cette démarche a été entreprise en début d'année avec la distribution au personnel d'un CD-Rom regroupant une multitude de logiciels gratuits pouvant être utilisés dans le quotidien d'un professeur de lycée ou collège. Dans cette optique, Word est par exemple remplacé par Open Office.

Il serait intéressant d'étudier cette démarche en musique. Le site de Myriad propose un certain nombre de logiciels destinés à la M.A.O. Un CD-Rom regroupant ces logiciels est disponible sur le site : <http://www.myriad-online.com/fr/index.htm>

2 : Aborder, dans un second temps, un stade plus poussé avec l'utilisation de logiciels de référence qui servent de langage commun. (Finale, Cubase...)

3 : Intégrer un volet de formation sur la création d'un site Internet : outil complémentaire dans le développement de la discipline. (Mise en ligne de ressources, de productions ...)

C : Développer beaucoup plus la formation in situ

Le développement de la formation in situ s'avère assez vertueux mais cette solution est à mon sens insuffisamment exploitée par manque de connaissance, par les structures, des capacités des enseignants et des demandes de formation.

Lors des entretiens j'ai eu des réponses du type :

« ...toi je sais pas si t'as une envie de te former... »

« Il y a certains profs qui l'utilisent à mon avis puisque toi tu l'utilises un petit peu, il me semble que Thierry le fait aussi et ça ne m'étonnerait pas qu'Yvon le fasse aussi. »

« Il faudrait que je fasse un sondage au niveau des professeurs pour savoir quelle est leur demande dans ce domaine. »

Je pense qu'il appartient donc aux enseignants de manifester leur souhait de formation s'il existe. Les responsables de structure ne doivent peut-être pas aller systématiquement au devant du professeur.

Il serait intéressant de lister les compétences de chaque enseignant (bilan de compétences en quelque sorte) et de les diffuser au sein de l'équipe pédagogique. Le fait de faire circuler ces compétences pourrait susciter une demande de formations.

A titre d'exemple, lorsque j'ai mené mon entretien à Trégueux, j'ai découvert qu'un de mes collègues était un utilisateur expérimenté en M.A.O. et possédait de surcroît un studio d'enregistrement. Cela m'a tout de suite donné l'envie d'organiser ou de suivre un stage sur le son avec ce collègue.

A Lamballe, sur une équipe de trente professeurs, je ne connais pas l'étendue des compétences de chaque collègue. Il serait sans aucun doute intéressant d'utiliser au mieux les capacités des personnes ressources dans les structures.

L'idée n'est pas de demander aux collègues de faire du bénévolat mais de les amener à assurer la formation de leurs collègues sur certains aspects de leurs compétences, formation bien évidemment rémunérée par leur structure.

Cela doit être techniquement réalisable et peut contribuer à mettre en valeur des compétences souvent dissimulées par modestie.

Ainsi, chaque structure possède des professeurs susceptibles de devenir des personnes ressources pour les autres professeurs.

Je pense encore une fois à mon collègue et ami Krystian Sarrau qui a construit un site Internet : <http://www.jazzerty.com/accueil.html>

Personnellement, j'aimerais beaucoup que Krystian nous forme sur l'élaboration d'un site internet. Ce type de formation est encore une fois facile à mettre en œuvre in situ.

Des personnes ressources existent, mais leurs compétences restent souvent inexploitées en matière de formation des enseignants.

Quatrième Partie : Un sentiment de retard assez énorme en ce qui concerne mon environnement de travail :

Lors de la réalisation de ce dossier professionnel, j'ai bien évidemment cherché à consulter quelques sites sur la M.A.O. Il y en a quatre qui ont plus particulièrement attiré mon attention et éveillé un peu plus ma curiosité.

Le premier est le site consacré à la classe de M.A.O. de l'école de musique de Gamaches qui m'a tout simplement impressionné. Le second est un document de la cité des arts de Chambéry (Conservatoire à Rayonnement Régional). Le troisième est un site sur expérience pédagogique : La méta mallette.

Le dernier est celui de Bernard Rétif.

Ces sites m'ont donné un sentiment de retard considérable dans le développement dans les structures oeuvrant pour le développement de la musique (Adm, écoles de musiques, conservatoires...).

I : Exemple de l'école de Gamaches

Tout d'abord, il me semble important de décrire la ville de Gamaches. Cette ville se situe dans le département de la Somme et comporte 2959 habitants avec une densité de 298 habitants / km² (données de 1999).

Cette ville est donc tout à fait modeste par sa taille. C'est la taille de cette ville et le projet réalisé par l'école de musique qui ont attiré mon attention.

Cette école de musique possède une section de musique assistée par ordinateur qui semble assez avant-gardiste.

La création de la classe de M.A.O. remonte à septembre 2000. Cette initiative d'Antoine Pourchez, musicien percussionniste, a été relatée dans la presse locale comme une première dans la région. Il est à noter que ce professeur est en plus ingénieur en informatique...

http://maogamaches.free.fr/presse/presse_principale.htm

Tout d'abord, cette classe précise bien sa place dans la vie du musicien :

« L'ordinateur est là pour ouvrir de nouvelles portes, de nouveaux horizons au musicien mais n'est en aucun cas là pour le remplacer ».

http://maogamaches.free.fr/fonctionnement/fonctionnement_principale.htm

En ce qui concerne les connaissances, elles sont divisées en modules. Chaque module comprend plusieurs éléments : des objectifs, des parties techniques, des activités sur l'ordinateur, des fiches techniques et une grande activité.

Les cours sont dispensés de façon à proposer un parcours individualisé répondant à l'hétérogénéité des élèves. Ces cours individuels sont ensuite utilisés pour la réalisation d'activités au sein de l'école de musique :

.Prise de son, retouche sonore, mastering et édition sur cd d'un ensemble instrumental de l'école

.Participation à la sonorisation de concerts

.Création d'une banque de sons midi mis en ligne

.Mise en ligne de connaissances techniques

.création de son et de bases rythmique

.Organisation d'expositions

Concernant l'organisation du cursus, un programme du cours de M.A.O. a été mis en place.

http://maogamaches.free.fr/programme/programme_principale.htm

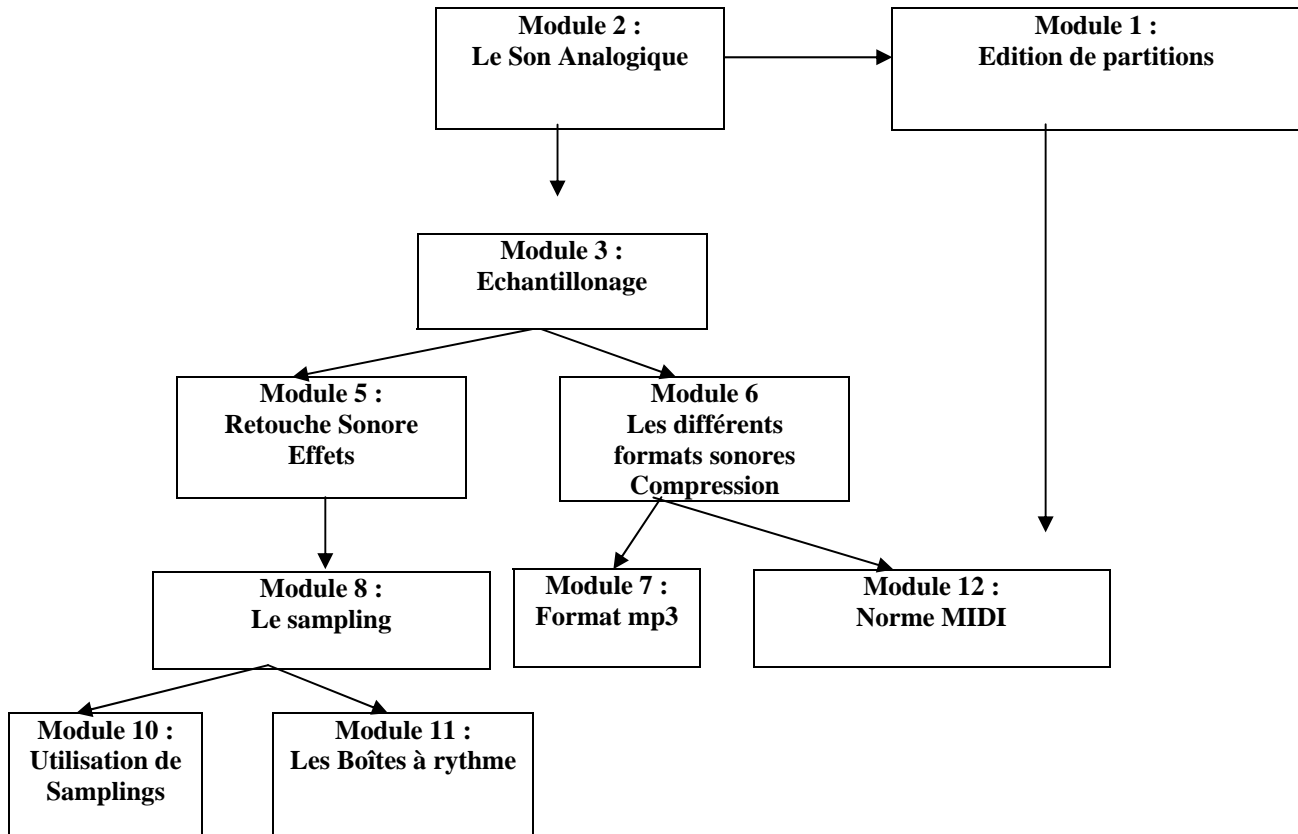
L'organisation des cours se fait en modules intégrés dans un arbre de progression :

J'ai souhaité reproduire cet arbre afin de vous permettre de visualiser l'organisation du cours de M.A.O. à Gamaches. Le professeur insiste bien sur le caractère évolutif du programme.

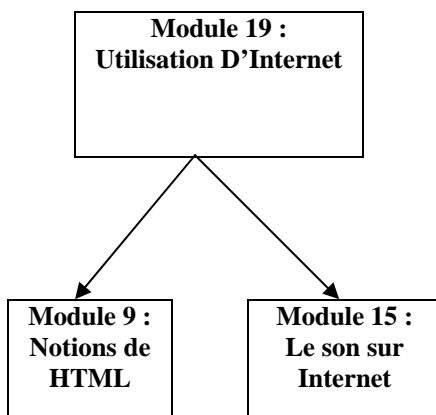
Arbre de progression (D'après le site de l'école de Gamaches) :

http://maogamaches.free.fr/programme/programme_principale.htm

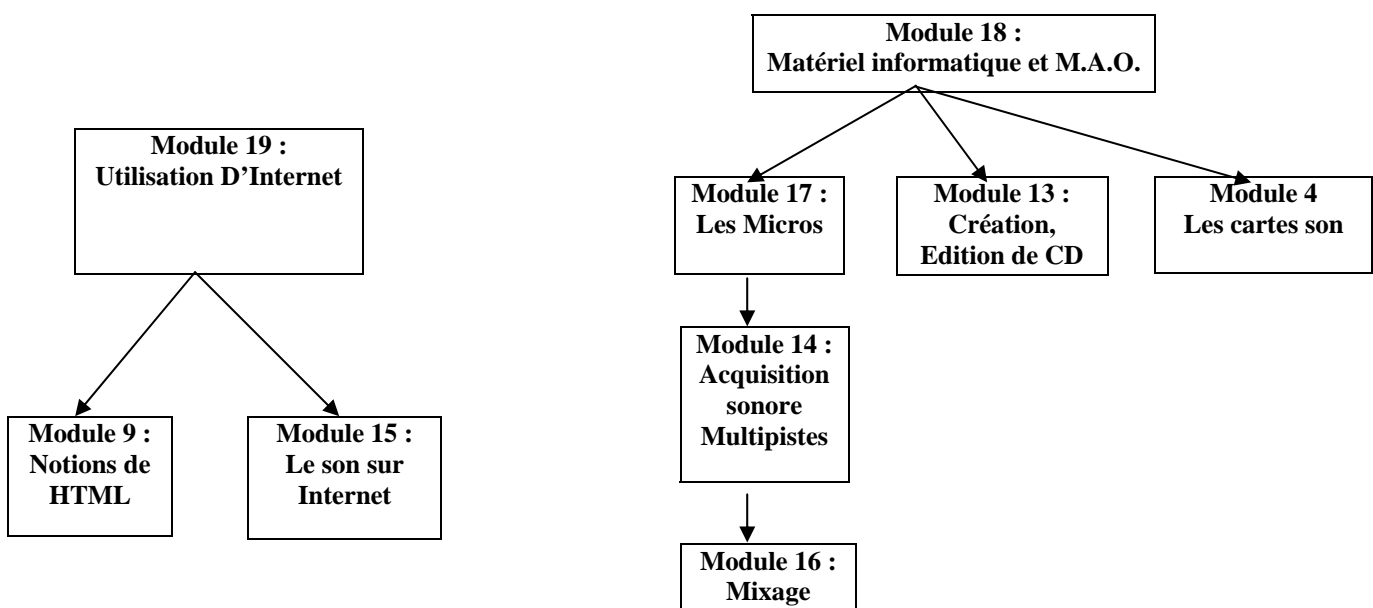
Techniques de la M.A.O. :



Son et Internet



Le Matériel



Enfin, cette école a aussi mis en place un J.M.A.O : Jardin Musical Assisté par Ordinateur.

Lorsque je vois ce type de développement, je pense qu'il serait intéressant d'inviter ce genre de professeurs dans les structures cherchant à développer cette activité.

Au niveau de l'éducation nationale, des projets de développement de la M.A.O sont aussi menés.

Exemple : Projet M.A.O. du collège P&M. Curie de L'Isle Adam (95) mené par Sylvie Guiton, professeur de musique & Jean Luc Maupetit, professeur de techno.

<http://www.innovation-pedagogique.ac-versailles.fr/IMG/pdf/clg-curie-isleadam-2.pdf>

Les lycées et collèges montent probablement des projets similaires dans la région de Saint-Brieuc. Il serait bon d'entrer en contact avec les professeurs de musique de l'éducation nationale et aller sur le terrain observer les utilisations pédagogiques réalisées par d'autres professionnels de l'enseignement. Utilisation particulièrement intéressante à mener en ce qui concerne la pédagogie de groupe par exemple. En effet, en lycée collège, le cours individuel de musique n'existe pas.

Suite à cette étude, je pense reprendre contact avec le collège dans lequel j'ai suivi ma scolarité. Il y a plus de 15 ans déjà, le professeur de musique disposait d'une salle de M.A.O.

A l'époque déjà, le professeur procédait à une pratique régulière de cette activité et l'évaluation portait aussi sur ce volet.

Je pense que cette salle a dû évoluer considérablement. Là aussi, une formation du corps enseignant par les professeurs de l'éducation nationale spécialisés dans ce domaine pourrait peut-être s'envisager.

Personnellement, je compte essayer de développer cet aspect.

II : Exemple de la Cité des arts de Chambéry : (C.R.R.)

<http://www.citedesarts-chambery.fr/project/modules/docs/2007082410273525.pdf>

Ce conservatoire a mis en place un module nouvelles technologies avec une classe de Musique assistée par ordinateur.

Cette classe est accessible à partir du troisième cycle.

Ce qui m'a ici intéressé, c'est que la M.A.O. est une unité de valeur optionnelle (Culture musicale) pour l'obtention du D.E.M. instrumental ou vocal.

Nous sommes ici dans un processus d'intégration de la M.A.O. au bagage des compétences du musicien. Le caractère optionnel permet une transition en douceur mais on peut se demander dans quelle mesure cela ne va pas devenir obligatoire à moyen terme pour l'obtention du D.N.O.P. (Diplôme national d'orientation professionnelle).

A mon sens, il est aujourd'hui possible, après la mise en place et le développement de la discipline dans les structures, d'émettre une proposition d'intégration de la M.A.O. dans le cursus des musiciens et ce dès le premier cycle au même titre que la formation musicale ou les pratiques collectives. Cela pourrait ainsi faire l'objet de modules optionnels lors des évaluations ou de valider des compétences.

III : La Méta Mallette...

Un autre exemple m'a interpellé : Celui de la Méta Mallette

Je tiens d'abord à communiquer le contenu de deux sites expliquant l'objectif de l'utilisation de la Méta Mallette :

http://www.pucemuse.com/4_1.html

http://www.maisonpop.net/article.php3?id_article=768

« Dans le cadre du festival du jeu vidéo, la ville de Montreuil accueille le nautilus.cet au sein de son espace. Ils vous proposent d'expérimenter instruments et outils graphiques en réseau afin de créer à plusieurs.

La Méta-Mallette (par les Studios Puce Muse)

La Méta-Mallette est un dispositif pédagogique de musique assistée par ordinateur, tout public, associant le regard et l'écoute, l'apprentissage ludique de la musique, la pratique collective et la restitution du travail en public.

Les Studios Puce Muse proposent avec la Méta-Mallette une approche tout public qui comporte plusieurs objectifs :

- ▣ Découvrir, grâce à un dispositif ludique et créatif, les possibilités de la Musique Vivante Visuelle Virtuelle.
- ▣ Jouer ensemble (à partir de huit personnes) la Musique assistée par Ordinateur (MAO).
- ▣ Connaître, à travers plusieurs jeux/logiciels, différentes techniques de synthèse et de transformations sonores qui ont marqué l'histoire de la MAO.
- ▣ Expérimenter différents modes de représentation numérique des instruments, du son, du geste ou de la musique.
- ▣ Pratiquer une musique d'aujourd'hui avec des instruments d'aujourd'hui.

Atelier-workshop animé par Jaime Jimenez

Les réalisations issues de cet atelier seront présentées en public au sein de la Maison populaire (date à définir)



La vidéo des résultats de ce dispositif est aussi disponible sur le lien suivant :

<http://www.pucemuse.com/telechargement.html>

Cette expérimentation me semble particulièrement intéressante.
Je ne sais pas quel peut en être le coût mais un stage pourrait là encore être le bienvenu.
Je compte me renseigner et pourquoi pas proposer ce projet dans une programmation artistique d'une école de musique.
Le dispositif décrit me fait un peu penser au principe du Gamelan.
La création démarre à partir de huit musiciens ce qui préfigure une utilisation particulièrement adaptée aux cours de pratiques collectives.

IV : « L' exemple » : Bernard Rétif

Je souhaite conclure mon étude par le travail réalisé par Bernard Rétif.
Il fait, à mes yeux, figure d'exemple.
J'ai déjà évoqué en amont le travail de Bernard Rétif dans le point consacré à l'utilisation possible de l'outil Internet mais il me semble important de développer ses conceptions de l'intégration de l'outil informatique chez le musicien.
Article (Dossier Nouvelles Technologies Mai-Juin 2000)
<http://www.ville-caen.fr/mairie/info/caenmag/Precedente/41/conservatoire.htm>
Je cite ce lien simplement pour dire qu'en 2000, Bernard Rétif était déjà en plein développement de la M.A.O. mais dans cet article, il précise déjà :
« Si l'outil informatique donne plus de liberté, il ne se substitue pas au talent et à la créativité du musicien »

La présentation de la « *classe d'informatique musicale et des technologies appliquées à la musique* » du Conservatoire de Caen donne un sentiment de modèle intelligent à suivre pour le développement d'une classe de M.A.O.
Bernard Rétif donne sur le lien suivant, sa conception pédagogique de l'informatique musicale dont je vais vous présenter, ci-dessous, quelques aspects.
(J'ai fait figurer la version imprimable en annexe)
<http://www.cnrcim.retifweb.com/zonepublique/pedagogie.htm>
Le cursus de cette classe est disponible sur le lien suivant :
(J'ai aussi tenu à le faire figurer en annexe)
http://www.cnrcim.retifweb.com/zonepublique/enseignement_cursus.htm

Un point m'intéresse particulièrement dans la présentation de cette classe, c'est le volet pédagogie.
Bernard Rétif estime que l'enseignement de type stages est une forme assez décevante en M.A.O. Pour lui, La quantité d'information délivrée lors d'un stage rend les acquisitions très difficiles pour les élèves.
« En fait ce genre de stages ressemble plutôt à une immense démonstration présentant les capacités de l'informatique musicale mais n'est jamais réellement une formation »

C'est exactement ce que j'ai ressenti lors du stage sur Finale : Une masse d'information presque assommante. Ce sentiment de n'avoir pas pu tirer profit du stage m'a donc poussé à m'inscrire dans une formule hebdomadaire de cours.
« Nous avons choisi de proposer un enseignement hebdomadaire avec des travaux pratiques obligatoires réalisés à la suite de chaque sujet abordé. Il s'avère que cette technique d'enseignement est efficace. » B.Rétif.

Concernant l'organisation pédagogique, cette classe se base sur la compréhension du geste. L'enseignement ne se fait pas en montrant à l'élève où cliquer. Il ne consiste pas non plus en la lecture dirigée d'un manuel d'utilisation.

Tout l'enseignement est basé sur la compréhension.

« La méthode que nous avons choisie pour la classe d'informatique musicale du conservatoire national de région de Caen, repose sur un enseignement basé sur la compréhension et organisé par tâches. L'ensemble des tenants et des aboutissants est toujours abondamment expliqué de manière à ce que l'action de l'utilisateur découle de sa compréhension et non de la mémorisation (de l'endroit où il faut cliquer)! »

Ces différents exemples montrent que la M.A.O. est tout de même très développée dans certaines structures ou manifestations.

Il y a même des cursus mis en place. Je pense qu'il serait intéressant de s'inspirer fortement des modèles qui semblent bien marcher.

C'est cela qui m'a provoqué ce sentiment de retard et nourri une motivation supplémentaire pour le développement de la M.A.O. sur un plan départemental.

Conclusion :

Au terme de cette étude, la première chose qui me vient à l'esprit, c'est que les technologies appliquées à la musique constituent une discipline aujourd'hui incontournable dans la vie du musicien, qu'il soit amateur ou professionnel.

Bien évidemment, la M.A.O. n'est pas une fin en soi, elle est au service du musicien.

Les vertus de cette discipline n'étant plus à prouver, le constat des carences sur le plan formation est souvent très amer.

Les professeurs désireux d'utiliser la M.A.O. comme outil pédagogique ont aujourd'hui très peu de possibilités de formation. L'autoformation semble souvent être la règle.

Les formations sont aujourd'hui trop peu nombreuses malgré la présence d'équipements de qualité. Ce manque de formations semble être le fruit d'une absence d'identification précise des besoins de formation au sein des équipes pédagogiques.

Lorsqu'un besoin de formation est identifié, la structure peut y répondre (Exemple de l'école de musique de Ploufragan).

Ce qui m'a par ailleurs interpellé, c'est la place que peut prendre désormais la maîtrise de cette discipline lors d'un entretien d'embauche.

J'avais des idées sur la question souvent partagées par le corps enseignant et les différents acteurs des écoles de musique mais je n'avais pas de vision claire et objective de la question.

Cette étude m'a permis de réfléchir à des pistes de travail pour développer la M.A.O. et me fait envisager une complémentarité de formation après le Cefedem.

Mon but est maintenant d'élargir mon étude en questionnant mes collègues (J'ai inséré un projet de questionnaire en annexe) sur leur pratique afin de créer des liens, mettre en place des formations et développer une conscience importante de cette discipline dans le corps enseignant.

La visite de certains sites m'a révélé l'importance d'un développement rapide de cette activité. Je pense même qu'il pourrait être intéressant de visiter des structures ayant un projet abouti en M.A.O. (Ecole de Gamaches, C.N.R. ce Caen par exemple)

L'objet de mon étude m'interpelle aussi sur un autre point : qu'en est-il dans les autres écoles de musique du département ?

J'ai déjà un élément de réponse partiel en pensant à deux autres structures où j'ai exercé très récemment.

Là encore la M.A.O. était à l'état embryonnaire ou inexistant.

Je pense qu'il serait intéressant pour moi de poursuivre cette étude sur d'autres écoles du département.

Ce mémoire aura eu pour effet de me donner l'envie de mener un travail de développement de la M.A.O. dans les structures dans lesquelles j'enseigne, voire dans le département.

Je ne compte donc pas le « laisser dans un coin » et passer à autre chose.

Remerciements à :

.Mes responsables de structures pour s'être prêtés très volontiers à l'exercice de l'entretien.
(Martine Lescop, Carole Di Nocera, Franck Kuntz, Daniel Cherdo)
.Mr Prévosto (Directeur délégué à la formation continue au Cefedem)

Annexes :

.Conservatoire National de Région de Caen

Classe d'informatique musicale et des technologies appliquées à la musique

Cursus d'études

Durée : deux ans

Conditions d'accès : être âgé de 15 ans minimum
avoir un bon niveau de pratique musicale

savoir bien lire la musique

Enseignement : cours de 2 heures par semaines en groupes
travaux personnels hebdomadaires

Evaluation : Contrôle continu (travaux hebdomadaires)

Un contrôle écrit de connaissances

Une épreuve de fin d'année scolaire

Contenu de l'enseignement :

1ère ANNÉE

Formation à l'informatique (sur PC)

Formation au système M.I.D.I.

Formation au séquençage sur le logiciel CUBASE SX

Formation à l'édition de partition

Initiation à l'audio numérique (enregistrement, mixage, boucles etc.)

Maîtrise de la console de mixage analogique et numérique

Accès à la seconde année sur évaluation

2ème ANNÉE

Approfondissement Cubase SX

Sonorisation d'un film vidéo

Synthèse sonore analogique, à modulation de fréquence et par échantillonnage

Prise de son au couple (technique du couple variable)

Mastering audio

Production de phonogrammes (CD audio)

Initiation à la sonorisation

Mixage multicanal (5.1)

Étude d'investissement et d'installation d'un Home studio

Maîtrise du PC, constitution, formatage, installation

Réalisation de câblages

Évaluation

Présentation d'un dossier de fin d'études à un jury

Délivrance d'un certificat d'informatique musicale

Cet enseignement s'adresse à un public d'horizons variés, que ce soit des musiciens classiques déjà intégrés au conservatoire, des professeurs d'école de musique ou encore de bons musiciens autodidactes sachant lire la musique.

Le but de cet enseignement est d'être un lieu où les nouvelles technologies sont démystifiées pour être pleinement remises dans les mains des musiciens sans formation technique préalable.

La méthode d'enseignement repose sur la compréhension. Il s'agit d'un enseignement organisé par étapes successives s'appuyant les unes sur les autres. La formation est organisée par tâches et s'appuie sur des réalisations hebdomadaires personnelles et obligatoires.

Il n'est pas obligatoire de posséder du matériel informatique pour suivre l'enseignement. Les élèves peuvent utiliser celui de la classe pour réaliser leurs travaux.

Il est vivement recommandé de disposer d'un accès à l'Internet.

Les technologies appliquées à la musique sont :

L'informatique musicale (décrite ci-dessous)

Toutes les techniques modernes de sonorisation souvent contrôlées par l'informatique et s'appuyant toujours sur les procédés du son numérisé.

L'informatique musicale c'est essentiellement...

La composition (ou séquençement) à l'aide d'un logiciel tandis que les sons sont générés par des synthétiseurs (eux-mêmes pouvant-être simulés par un ordinateur et appelés dans ce cas instruments virtuels).

L'édition et l'impression de partitions.

L'enregistrement, le montage, le mixage audio-numérique et la fabrication de phonogrammes (cd audio, dvd etc...)

Bernard Rétif

Bernard Rétif -Conservatoire de CAEN :

Quelle classe pour répondre à quels besoins ?

Une pédagogie à développer

Les apports de la technologie dans la vie du musicien

Quelle classe, pour répondre à quel besoin ?

Lors de la création de cette classe une question fondamentale concernant son orientation était posée. Fallait-il créer une classe de musique électroacoustique identique à celles qui sont proposées dans un certain nombre de conservatoires? Finalement, nous avons décidé de choisir une voie très différente. Cette classe allait renoncer à être une classe de composition et être simplement (mais est-ce aussi simple ?) un lieu où les nouvelles technologies seraient démythifiées pour être pleinement remises dans les mains des musiciens sans formation technique préalable. Nous souhaitons ainsi répondre de manière intelligente et pratique aux réels besoins des musiciens.

Ce choix nous permet d'accueillir un large public d'horizons variés, que ce soit des musiciens classiques déjà intégrés au conservatoire, des professeurs d'école de musique ou encore des musiciens autodidactes provenant de la sphère communément appelée « musiques d'aujourd'hui ». A l'usage, ce melting-pot d'individus d'horizons variés et aux préoccupations différentes s'avère être l'une des grandes richesses de la classe.

La forme horaire de l'enseignement était aussi une question à résoudre. Dans ce domaine, l'enseignement de type stages, tels que beaucoup en proposent, en particulier dans la région parisienne, se montre toujours décevante. En effet l'incroyable quantité d'informations délivrée en quelques jours rend les acquisitions très difficiles pour les élèves. En fait ce genre de stages ressemble plutôt à une immense démonstration présentant les capacités de l'informatique musicale mais n'est jamais réellement une formation. Nous avons choisi de proposer un enseignement hebdomadaire avec des travaux pratiques obligatoires réalisés à la suite de chaque sujet abordé. Il s'avère que cette technique d'enseignement est efficace. Elle nécessite de la part des élèves une certaine patience à plusieurs niveaux. D'une part les compétences individuelles des élèves amènent certains à s'ennuyer lors de certains cours qui concernent des domaines qu'ils maîtrisent déjà. Mais souvent ces élèves qui craignaient de s'ennuyer se montrent très satisfaits d'avoir entendu verbaliser et préciser leurs acquis. Ces cours leur permettent « d'emboîter » des notions disparates acquises intuitivement. La patience de certains élèves, qui ne s'intéressent aucunement à l'aspect classique de la musique : l'édition de partition en particulier, est aussi durement mise à l'épreuve, puisqu'ils doivent attendre plusieurs mois pour voir le sujet qui les intéresse traité à fond (par exemple les boucles de la musique techno).

La patience des élèves est toujours récompensée. On voit ainsi de purs musiciens techno découvrir l'aspect classique et écrit de la musique, certains même ont vu leur curiosité tellement éveillée par ce domaine qu'ils ont décidé de s'inscrire au cours de solfège adulte du conservatoire. D'autres, qui sont de purs musiciens classiques, ont découvert dans cette classe les réalités de la musique de variétés ou de la musique techno; ils ont toujours revus leurs opinions parfois très tranchées sur ces styles musicaux. Dans tous les cas, le mélange des âges et des milieux socioculturels est enrichissant pour tous (y compris le professeur).

Une pédagogie à développer

La pédagogie d'un domaine aussi pratique que l'utilisation des outils informatiques recèle plusieurs écueils.

L'une des deux méthodes les plus couramment employées est celle d'un enseignement purement pratique qui revient à dire à l'élève à quel endroit cliquer pour obtenir tel ou tel résultat. Cette première méthode est apparemment instantanément efficace, mais l'élève ne comprend pas ce qu'il fait et est incapable de résoudre par lui-même le moindre problème ou de s'adapter à la moindre différence de tâche ou de configuration.

L'autre méthode consiste à organiser une lecture dirigée et expliquée du manuel. Le problème qui se pose alors est que les manuels étant organisés par fonctions et non par tâches, l'élève se trouve démuné pour effectuer son travail s'il n'a pas déjà acquis la compréhension de toutes les fonctions des logiciels.

La méthode que nous avons choisie pour la classe d'informatique musicale du conservatoire national de région de Caen, repose sur un enseignement basé sur la compréhension et organisé par tâches. L'ensemble des tenants et des aboutissants est toujours abondamment expliqué de manière à ce que l'action de l'utilisateur découle de sa compréhension et non de la mémorisation (de l'endroit où il faut cliquer)!

L'inconvénient de cette méthode est sa relative lenteur. Par exemple avant même de pouvoir lancer le logiciel musical l'élève aura dû comprendre comment fonctionne l'ordinateur, ce qu'est l'arborescence des fichiers sur les disques, ce qu'est un fichier exécutable, et enfin ce qu'est un raccourci... De même, avant l'utilisation du moindre logiciel musical, les principes de l'encodage du geste instrumental via M.I.D.I. sont abondamment expliqués etc.

L'avantage de cette méthode, c'est que l'élève comprend tout ce qu'il fait. Cela signifie qu'il sera à terme capable de comprendre et de gérer son système, de l'installation initiale de l'ordinateur et des logiciels, à la résolution courante de toutes les difficultés qu'il pourra rencontrer. Le but est qu'à la fin de sa formation de deux ans, l'élève soit totalement indépendant et capable de trouver par lui-même toutes les informations et les solutions dont il aura besoin, afin que les aspects techniques ne soient jamais un frein, mais toujours un outil au service de ses besoins dans la seule limite de son imagination!

Cette démarche ressemble beaucoup à celle de l'enseignement instrumental dans un conservatoire qui, à partir d'un élève débutant, produit, en fin d'études, un musicien capable de choisir l'instrument qui lui convient, de l'entretenir, d'approcher n'importe quel répertoire en toute indépendance et de prendre ses propres décisions pratiques et artistiques jusqu'à être capable de fournir une prestation publique honorable.

De nombreux aspects de la musique et de son enseignement sont concernés par les nouvelles technologies.

L'écriture de la musique

-L'écrit musical n'est plus gravé mais traité informatiquement à la manière d'un traitement de texte avec tous les avantages qui en découlent (correction à posteriori, transposition, modification de présentation etc...).

-Le passage de l'écrit au sonore est automatique et il est possible d'écouter la partition en

cours de réalisation à l'aide de synthétiseurs à des fins de correction ou d'évaluation.

-La saisie des partitions se fait à partir d'un geste musical (jeu sur un clavier électronique, un saxophone électronique ...) et non plus par une copie manuelle.

-Les partitions imprimées cessent d'être l'apanage des seuls éditeurs de musique. Chaque musicien ou pédagogue peut se confectionner facilement des partitions comparables aux meilleurs produits de l'édition professionnelle.

La composition

Les outils informatiques et de synthèse sonore autorisent le compositeur (ou l'élève compositeur) à évaluer instantanément par l'écoute le rendu de son travail d'écriture. Les actions de réflexion musicale, composition, instrumentation, copie et évaluation du résultat ne sont plus dissociées.

L'obtention et le partage d'informations concernant la musique et la pédagogie

-L'Internet met en contact l'ensemble de la communauté musicale mondiale. Musiciens, pédagogues, compositeurs et éditeurs de musique peuvent s'y rencontrer. Par exemple, la recherche de certaines partitions rares ou de renseignements sur des compositeurs peu connus ou encore contemporains est facilitée par ce vecteur.

-Le Cédérom musical est également extrêmement répandu.

La production de phonogrammes pédagogiques

L'outil informatique associé à celui de la synthèse sonore permet la réalisation rapide et à un haut niveau de qualité d'accompagnements musicaux pour la pédagogie musicale ainsi que pour la production de musiques dans le style "musique d'aujourd'hui".

L'outil informatique associé à celui du traitement audio permet la réalisation rapide de C.D. audio en peu d'exemplaires pour servir la pédagogie de la formation musicale (dictées, accompagnements) et instrumentale (accompagnements, exemples choisis). Ceci permet de ne plus utiliser la cassette audio qui se révèle à l'usage être un support peu fiable et peu adapté à des accès rapides et répétés.

L'enregistrement et l'archivage audio

La bande magnétique tend à disparaître complètement de l'environnement musical pour être remplacée par des moyens numériques.

Ordinateur : pour l'enregistrement, le montage, la post-production

Disque compact enregistrable (C.D.R.) : pour la diffusion à petite échelle et pour l'archivage accompagné d'une gestion informatique de la base de données ainsi constituée.

Des productions de qualité professionnelle peuvent être ainsi réalisées en économisant de coûteuses journées de studio.

La diffusion sonore

La qualité de diffusion des concerts sonorisés a connu un grand progrès induit par les outils de gestion et de traitement numérique du son qui environnent à présent les systèmes de sonorisation.

Il importe de préparer le musicien à maîtriser ces moyens et de les mettre en œuvre au sein du C.N.R. pour ses besoins propres (classe de Jazz, musique contemporaine sonorisée etc...)

B. Rétif

Ce site est un site personnel de Bernard Rétif -Ce site n'est pas un site officiel - 20/10/06

Pour une poursuite de mon étude :

Entretien directif qui serait destiné aux professeurs et non plus aux responsables de structures dans le cadre d'un approfondissement de cette étude que je souhaite mener dans les mois et années à venir :

Il est aussi imaginable de distribuer ce questionnaire et d'en demander un retour auprès de mes collègues. L'entretien peut intervenir dans un second temps, pour avoir plus de précisions auprès de certains collègues.

- 1 : Quelle est la taille de votre établissement ?
- 2 : Quel public avez- vous en cours? (Ados, adultes, enfants...)
- 3 : Avez vous suivi une formation particulière dans le domaine de la M.A.O. ces cinq dernières années?
- 4 : Si oui, qu'en avez vous retiré?
- 5 : La formation dans le domaine de la M.A.O. a-t-elle répondu à vos attentes?
- 6 : Pour votre usage professionnel en cours, utilisez vous l'informatique, si oui, avec quelle fréquence?
- 7 : Qu'utilisez vous de façon préférentielle? (Logiciels, applications...)
- 8 : Considérez vous que l'utilisation de l'informatique a changé l'image que vous vous faites de votre métier?
- 9 : A votre avis, qu'apporte la M.A.O. aux élèves? Avec l'ordinateur, les élèves comprennent ils mieux et plus rapidement?
- 10 : Pour vous, quelles sont les difficultés pratiques liées à l'utilisation de la M.A.O.? (Matériel, formation...)
- 11 : Pensez vous que l'ordinateur va ou peut remplacer l'enseignant?
- 12 : Que peut apporter l'usage d'Internet?
- 13 : Comment vos collègues se comportent ils par rapport à l'usage de la M.A.O.?
- 14 : pouvez-vous définir vos compétences en M.A.O. ?
- 15 : Pensez-vous que votre structure (Directeur, Prof coordonnateur, DRH, collègues) connaît votre niveau de formation ?
- 16 : Quelle est à votre avis la part de formation autodidacte dans vos compétences en M.A.O. ?

Vous pouvez me retourner ce questionnaire à l'adresse suivante :

Vincent Dumond,

1 rue de Brest

22 360 Langueux (vincent.dumond@free.fr)

Questionnaire utilisé lors des entretiens :

Equipement des structures :

Quelle est la taille de la structure (Nombre Elèves, Nombre de prof,) et la forme juridique (communauté de communes, association..., école territoriale...)

Quel est le taux d'équipement de la structure ? (Postes, licences, logiciels, licences pour les enseignants)

Y a t il un budget consacré au développement de cette discipline, activité au sein de l'école ?

Existe-t-il des partenariats avec des structures déjà dotées ? (Cefedem, Lycées et collèges)

Quels sont les logiciels et outils que vous souhaitez voir développer et utilisés dans la structure ?

L'outil Internet peut il contribuer au développement de cette discipline (Mise en ligne de ressources, diffusion de logiciels libres, sites pour les cours instrumentaux et collectifs...cf : Jazzerty...) et au prolongement des cours ?

Les élèves ont-ils une possibilité de pratique dans l'école ?

Peuvent-ils prolonger cette pratique en dehors (Je pense notamment au problème des licences ?

A votre avis, que peut apporter la M.A.O. aux élèves ?

Aux professeurs ? (Ex : Mise en commun d'un fond de partitions...)

Volet formation :

Quelles sont à votre connaissance, les formations proposées dans ce domaine (Au sein de l'école et dans les structures extérieures : Cnfpt, addm, mjc, stages...)

Les estimez-vous suffisantes ?

Quel est à votre avis le degré de formation de l'équipe pédagogique ? (Pratique « amateur », Niveau « expert » de certains, Présence de personnes ressources, Hétérogénéité des connaissances, Comportement des profs face à cette discipline ?

Existe-t-il une demande de formation de la part de l'équipe enseignante ?

Combien de formations ont été proposées et suivies au cours de ces 5 dernières années ?

Que pensez-vous d'un caractère obligatoire de formation du corps enseignant (qui offrirait une possibilité de pratique ou non durant les cours) au même titre que l'obtention d'une médaille ou d'un D E M pour accéder à un poste ? **Est-ce aller trop loin ?**

Merci.

Questionnaire mémoire professionnel M.A.O.

Restitution de l'entretien avec Carole Di Nocera Coordinatrice pédagogique de l'Office culturel de Trégueux

Equipement de la structure :

Quelle est la taille de la structure (Nombre Elèves, Nombre de prof,) et la forme juridique (communauté de communes, association..., école territoriale...)

C'est une association régie par la convention collective de l'animation donc statut privé.

Les profs sont en cdi. Association avec un conseil d'administration, un président, un directeur qui se trouve être aussi le directeur de la salle de spectacle Bleu Pluriel ; il est délogé pour normalement un quart de temps sur l'office culturel de Trégueux.

Moi je suis coordinatrice ; il y a un secrétariat.

Au niveau de la structure, on a trois pôles importants qui sont l'école de musique qui représente le gros des projets et des animations ; il y a un pôle plutôt arts plastiques qui accueille adultes et enfants ; il y a un pôle expression, danse traditionnelle plutôt que danse bretonne ; enfin il y a encore puisque historiquement c'est rattaché à la structure, du Yoga et du Stretching.

Au niveau effectif, il y a 180 à 200 élèves en musique. En tout on avoisine les 400 adhérents sur toutes les activités. C'est l'une des plus grosses associations sur Trégueux.

Nos financements viennent des adhérents mais plus de la moitié du budget c'est la subvention de la mairie qui nous soutient dans beaucoup de projets et qui finance assez largement l'O.C.T, plus une subvention du conseil général.

Depuis trois ans, on a été un des premiers à signer la convention tripartite entre l'OCT, la Mairie et le Conseil Général ce qui nous a amené pas mal de points de valorisation dans ce qu'on faisait. Je crois qu'on a été les premiers à signer cette convention. Il y a aussi une ouverture à la culture au niveau de la mairie de Trégueux qui nous encourage.

Depuis l'année dernière, nous avons des points en plus avec le nouveau bâtiment « La Clef des Arts » qui a été le projet de la municipalité pour ce mandat.

On est onze professeurs bientôt douze. Les profs sont là depuis assez longtemps voire très longtemps (du temps de la MJC). L'idéal, c'est d'avoir un effectif régulier qui ne bouge pas trop d'une année sur l'autre mais il y a des cycles. Au bout de 6 / 7 ans, il y a des profs qui aspirent à faire autre chose et qui changent d'orientation. Cette année, il y a quelques changements mais c'était à peu près stable depuis 4 / 5 ans ce qui est quand même encourageant pour faire des projets plus conséquents et à plus long terme.

Le problème qu'on a, c'est qu'on est une association donc une petite structure et que souvent, on a beaucoup de profs à temps partiel. Du coup, il est difficile que tous les profs s'engagent dans une dynamique quand il y a 4/5 employeurs à côté ; c'est un peu le problème pour monter des choses plus conséquentes. Comment s'investir dans plusieurs structures en même temps, c'est pas toujours simple. On a que des profs à temps partiel. Le maximum concerne le prof de piano qui a 20 h parce qu'il fait aussi le groupe de Jazz et de la FM. Autrement les autres, c'est vraiment quelques heures.

Quel est le taux d'équipement de la structure ? (Nombre de postes, licences, logiciels, licences pour les enseignants...)

Il y a 2 postes neufs au niveau de l'administration et du fonctionnement de l'oct. On est bien lotis avec accès Internet.

Sur mon poste, je n'ai pas forcément de logiciels de musique mais je pourrais en mettre.

Sinon il y a un poste qui servira exclusivement à la M.A.O. On le mettra dans la salle de guitare. Le prof de guitare l'a pris chez lui pour voir ce qu'il pouvait mettre ou du moins ce que l'ordinateur pouvait contenir en terme de performances.

En tout cas, on compte acheter des logiciels. Le but est de s'équiper petit à petit. On ne va pas acheter tous les logiciels car il y en a d'assez conséquents mais Band in a Box et Cubase sont les logiciels les plus utilisés. Après il faut voir avec les profs qui l'utilisent si c'est logique ou pas. Si on achète des logiciels qui ne sont pas très utilisés, ça n'est pas très intéressant.

Ce poste restera à disposition dans une salle et tous les profs pourront l'utiliser sachant que les profs amènent eux-mêmes aussi leur ordinateur portable. On a plusieurs profs dans ce cas là : Le prof de batterie (Jacky Pestel) qui utilise beaucoup même par son autre activité car il a aussi le studio Vivaldi à Quintin. Il est très bien équipé à tout niveau (Au niveau sono et au niveau logiciels). Il est très à l'aise là dedans. Il a son studio personnel : Il enregistre...

Pour nous c'est très intéressant, on a déjà enregistré un disque il y a deux ans avec l'atelier voix. « La ronde des prénoms », c'est lui qui l'avait fait.

Jean-Marie Guéno utilise pas mal aussi, qui s'y connaît bien en informatique musicale.

Toi Vincent avec ton PC portable.

Myriam Kerrardy qui utilise pas mal la M.A.O. dans son cours ou chez elle pour préparer des accompagnements, des arrangements. Elle sait l'utiliser. Elle ne l'utilise pas forcément à chaque cours. Elle utilise aussi beaucoup les clés USB pour que les élèves aient un playback ou une bande son chez eux.

Il y a à peu près la moitié des profs qui utilisent cet outil là soit par les cours soit pour autre chose.

Sachant que la M.A.O. reste pour moi un outil. Un support, ça n'est pas une fin en soi, c'est clair.

Donc, c'est quand même en projet de s'équiper petit à petit. Comme il y a eu beaucoup de frais, on a investi dans des choses qui nous paraissaient plus importantes. On va acheter par exemple des amplis guitare électrique. On a plein de chose qui arrivent en bout d'amortissement donc il y a des choses qui nous semblent plus importantes dans le fonctionnement de tous les jours mais c'est évident que la M.A.O. reste aussi un projet d'équiper de plus en plus les salles. Pour l'instant l'objectif est d'avoir une salle équipée comme il faut. Il s'agit de la salle de guitare qui est aussi la salle d'ensemble. Il est donc plus judicieux d'équiper cette salle en priorité. Petit à petit, il y aura l'achat des logiciels qui conviennent. Les professeurs seront consultés afin de voir ce qui convient le mieux. Sachant qu'on ne pourra pas tout acheter d'un coup car il y a des logiciels assez chers et qu'on a un budget limité voire très serré surtout cette année.

Y a t il un budget consacré au développement de cette discipline, activité au sein de l'école ?

Pas spécifiquement mais ça vient dans l'enveloppe de dotation globale. Ça fait partie de la ligne achat de matériel et d'instruments. Il n'y a pas une enveloppe précise sur la M.A.O. mais de toute façon, c'est dans notre projet d'équiper. Il est évident qu'au niveau du président et du CA, tout le monde est d'accord pour équiper : C'est quand même le présent et l'avenir. Je crois qu'il ne faut pas que l'on soit à la traîne à ce niveau là. Ce sont quand même des outils importants ; il faut vivre avec son temps aussi. Il paraît important que les profs s'y

mettent de plus en plus pour aider les élèves. Il y a d'ailleurs des élèves qui s'y mettent. On n'a pas de cours de M.A.O. mais ce sera peut être un projet d'avoir ça plus tard mais pour l'instant, ça n'est pas une priorité mais si il y a une demande, pourquoi pas.

On a assez de gens qualifiés qui s'y connaissent en informatique musicale pour faire des formations auprès des élèves ou des formations en intra.

Donc il y a une enveloppe qui inclut cela.

Existe-t-il des partenariats avec des structures déjà dotées ? (Cefedem, Lycées, collèges...)

Il y a deux ans, j'étais allée avec Daniel Cherdo et quelqu'un de Langueux. On était à deux ou trois pour rencontrer Mr Prévosto dans les locaux. Il nous a montré tout ce qui était installé comme logiciels et le but était de faire des journées de formation pour nos profs au niveau intercommunal. Il y avait une demande au niveau de nos profs qui était un peu lourde à porter pour une structure et donc on s'était dit qu'on souhaitait voir ce qui était possible de faire avec un réseau d'écoles de musique mais ça n'a pas abouti. On voulait l'aide de l'ADDM pour ce projet là, ça fait deux ou trois ans qu'on en parle mais ça ne marche pas. Il y a un autre stage qui va être monter mais pas avec les outils du Cefedem car c'était beaucoup trop cher pour nous. Ce qui est dommage d'avoir un équipement comme ça qui n'est pas utilisé. C'est vraiment dommage car il y a beaucoup de choses. C'est très bien équipé mais voilà quoi. Si ils pouvaient rendre ça un peu plus disponible et baisser leurs tarifs... Avec le projet qu'on avait, on souhaitait avoir une formation, payer un formateur mais avoir un créneau libre sur l'année pour que les profs qui n'ont pas d'outil informatique chez eux ou les logiciels adéquats aient un accès libre dans cette salle là mais ça prenait des proportions, ça n'était pas possible.

Malheureusement mais ce qui est dommage, c'est qu'il y avait une demande de la part des profs. Donc c'est un peu dommage que ça reste un peu en plan.

On a eu un entretien avec lui pour voir ce qu'il était possible de faire mais c'est pas possible tant que les tarifs restent ce qu'ils sont. Mais un super outil avec une gamme complète de logiciels, des choses intéressantes, une capacité d'accueil d'une dizaine de personnes... C'est un outil super.

Sur une journée, pourquoi pas, le coût est supportable mais une journée de formation me paraît trop peu pour faire quelque chose. Donc nous on avait demandé plusieurs journées (avec en plus le paiement de l'intervenant qui est très cher) et d'avoir un accès libre ou semi libre c'est-à-dire d'avoir un planning assez ouvert pour que nos profs en formation aillent travailler aussi en complément ; Mais ça, financièrement, aucune structure ne pouvait se payer ce projet là ou alors, c'était le projet à l'année où on faisait que ça dans le budget. Ce qui n'est pas le but car tous les profs n'étaient pas concernés. Là il y a un problème effectivement et un problème à monter un projet.

A Ploufragan, Daniel Cherdo a mis beaucoup de temps et ce stage devient finalement interne à Ploufragan alors que c'est un stage qui devait être à l'origine intercommunal.

Cela a été fait il y a 4/5 ans. On avait fait un stage intercommunal dans les locaux de la MJC du point du jour avec un formateur. Ça avait été assez intéressant. On avait survolé WaveLab et d'autres logiciels. On avait eu 2/3 journées de formation ce qui n'est pas beaucoup mais c'était une sensibilisation. De temps en temps, il y a des petites piqûres de rappel mais ça reste très ponctuel. Donc pour l'instant, nous n'avons pas prévu de stage de formation si ce n'est que j'avais prévu de mettre en place l'année dernière ou il y a deux ans (Jean-Marie Guéno s'y connaissant bien) une formation en intra. Ce qui peut être possible aussi : Des gens qui s'y connaissent assez bien peuvent former d'autres profs. C'est plutôt sympathique. Là il n'y avait qu'une version car il fallait partir de la base. C'est le problème de faire des stages : Il

n'y en a pas deux qui connaissent les mêmes choses. Ça n'est pas facile de faire un stage informatique pour tous les profs mais c'est bien de recenser les besoins. Si vraiment il y a des besoins on fera peut-être quelque chose.

Y a-t-il des partenariats avec les lycées et collèges ?

A mon avis le collège Léonard de Vinci ne doit pas avoir grand-chose. Parce que la prof, ça ne l'intéresse pas forcément. Au niveau de l'informatique musicale, ça n'est pas utilisé dans le collège le plus proche. A l'école ils ont plein de choses mais au niveau musical non.

Je ne crois pas. Alors au début, on voulait peut-être travailler, faire un lien avec la bibliothèque de Trégueux car ils ont un cyber espace. On s'était dit pour avoir un lien pour les jeunes, ça aurait pu être pas mal d'avoir un prof là bas pour initier les jeunes à la M.A.O. etc...Bon, cela ne s'est pas fait mais il y aurait peut-être un projet à faire avec le cyber espace parce qu'il est déjà pas mal outillé ; il suffirait d'acheter des logiciels. Donc pourquoi pas mais on n'a pas de liens à ce niveau là avec les collèges et Lycées.

Bon cela dit, Trégueux, il n'y a que des écoles primaires mais il y a un collège qui n'est pas très loin à Saint-Brieuc.

Cela serait réalisable mais il n'y a pas de demande.

Quels sont les logiciels et outils que vous souhaitez voir développer et utilisés dans la structure ?

Les logiciels les plus utilisés déjà mais après il faut voir l'utilisation. C'est vrai qu'on parle toujours de Cubase...mais pour des gens qui ne s'y connaissent pas forcément, je trouve que c'est un quand même difficile. Pour commencer, quelqu'un qui ne connais pas, je trouve l'outil et le logiciel Band in a box plus accessible. Cela dépend bien sûr de ce qu'on veut faire mais je pense que les profs, selon leurs besoins, peuvent tous utiliser ce logiciel.

Band in a box présente une facilité d'utilisation. Ce logiciel est efficace et me paraît intéressant. Après on peut aller plus loin avec WaveLab, Logic Audio...On en n'est pas là, maintenant, je crois qu'il faut reposer la question à chacun, faire le point et voir ce qui intéresserait sachant qu'il y a quand même la moitié des profs qui ont déjà ce qu'il faut et qui utilisent ce dont ils ont besoin. Après, est-ce qu'il faut acheter le double ? Le but est peut être aussi que les profs n'utilisent pas forcément leur ordinateur personnel et qu'on ait ce qui faut dans la structure.

C'est un peu le cercle vicieux : On voit que les profs ont le matériel...il faut quand même que l'on fasse l'effort de mettre ce qui faut dans la structure pour que tous les profs puissent utiliser l'outil.

L'outil Internet peut il contribuer au développement de cette discipline (Mise en ligne de ressources, diffusion de logiciels libres, sites pour les cours instrumentaux et collectifs...cf : Jazzerty...) et au prolongement des cours ?

On n'a pas de site pour l'instant, on nous a posé la question plusieurs fois, ça peut être en projet. Il y a un site sur Trégueux (Mairie...). On en a parlé de faire un site Internet au niveau information et fonctionnement. C'est pas impossible qu'on fasse quelque chose cette année. Depuis l'année dernière, on essaye de faire des commissions au niveau des parents d'élèves, des utilisateurs...pour avoir leur avis. Il n'existe pas d'association de parents d'élèves mais en dehors du conseil d'administration, j'ai voulu commencer des petites commissions de musique. Ça peut être entre autre l'un des objets de réunion. Des parents d'élèves qui s'y connaissent bien en informatique peuvent travailler sur l'aide à la création d'un site.

Donc, on a déjà évoqué ça. Je ne sais pas quand ça se fera mais cela peut être intéressant.

Penses-tu que cela puisse servir pour les cours ?

Pourquoi pas mais il faut voir ce qu'on veut mettre dedans. Il faudra voir les profs, voir ce qui est intéressant de mettre pour consulter, pour l'échange pédagogique, pour...après on peut mettre ce qu'on veut. Après tout dépend si l'on veut que cela soit plutôt en intra au niveau information du centre culturel et des parents d'élèves ou alors si ça doit être en lien avec les autres écoles de musique ou l'extérieur. On n'a pas assez creusé pour savoir mais bon, pourquoi pas. Autrement, sur les ordinateurs qu'on a, les profs peuvent venir consulter des choses au niveau internet. C'est possible de consulter sur place des choses. Des partitions ou autre sur nos postes. C'est déjà arrivé, je laisse mon bureau si des gens veulent consulter des choses.

Nous, on a Internet depuis peu mais on apprécie. Dans l'autre structure, il était trop compliqué d'avoir une connexion, il fallait changer tout le système électrique...

Depuis qu'on est là c'est-à-dire depuis février, c'est quand même un outil génial. Je vois sur les musiques amplifiées ou d'autres choses...on apprécie.

A noter que le bâtiment est prévu avec un câblage réseau. Nous ne sommes pas actuellement en réseau mais on pourrait.

Les élèves ont-ils une possibilité de pratique dans l'école ?

A ce niveau là non. Autant on laisse libre d'utiliser les instruments en dehors des cours mais une fois qu'il y aura un ordinateur en place, il faut au moins qu'il y ait quelqu'un à côté mais ça, cela n'est pas mis en place encore.

Le jour où il y aura peut être un atelier pour la MAO, il y aura peut-être un système de plannings pour qu'ils utilisent les ordinateurs mais pour l'instant, cela n'est pas en place.

Peuvent-ils prolonger cette pratique en dehors (Je pense notamment au problème des licences) ?

Je pense qu'il y a des élèves qui pratiquent en dehors. Il y a pas mal d'ados qui font leurs bandes son, ils amènent souvent leur clé en cours que ce soit en batterie...Ils amènent eux-mêmes leurs outils. Je ne sais pas quels logiciels ils utilisent mais on a quand même plusieurs ados qui s'intéressent à l'informatique tout court parce qu'ils suivent cette option là au lycée et en plus l'informatique musicale. Il y en a plusieurs ; je ne pourrais pas dire combien et la proportion mais pas mal d'ados s'y intéressent.

C'est pour ça que le jour où on fera quelque chose, il faudra quand même que ça tienne la route car ils ont un niveau. Ça serait le comble qu'ils aient plus de connaissances que le prof.

Autrement, il y a un lien que l'on peut avoir avec le service enfance jeunesse. Ils ont déjà fait des stages de M.A.O. pendant les vacances. D'ailleurs, on prêtait nos locaux. Ils amenaient ce qu'il fallait. Ils ont monté des pièces musicales assez abouties en 2/3 jours de formation. Ce genre de stage était destiné à un public ados. Les ados de Trégueux qui sont initiés à l'informatique musicale et qui ont monté un CD avec des logiciels de musique. Donc là, ça n'était pas en lien direct avec l'OCT mais il y a peut-être un échange à faire aussi à ce niveau là.

A votre avis, que peut apporter la M.A.O. aux élèves ? Aux professeurs ?

Ex : Mise en commun d'un fond de partitions...

Les profs diront peut-être autre chose mais pour moi, cela reste un outil. C'est important de dire ça. C'est pas une fin en soi ou alors on fait vraiment de la musique électronique mais c'est autre chose (Là il faut carrément l'outillage). Là on parle de M.A.O. simplement, c'est vraiment un outil pour être plus efficace dans les cours pour proposer autre chose. Je ne dis

pas qu'il faut utiliser systématiquement ça dans les cours. Moi je m'y connais un petit peu mais sans plus. Je vois un peu ce que l'on peut faire avec, ce qui est très intéressant pour les élèves. Et puis il faut aussi être à la page. De plus en plus, c'est quand même une activité intéressante à développer. C'est évident. Maintenant je dis c'est pas une fin en soi. Il reste quand même la notion musicale, l'instrument...ça reste quand même un support très intéressant et performant, facile d'utilisation pour certains et qui donne un plus au cours. C'est évident. Maintenant, est-ce qu'il faut voir tous les profs avec leur ordinateur...ça ne doit pas être un cours d'informatique, c'est un cours de musique avant tout. Mais avec une ouverture sur l'informatique musicale. On ne peut pas y couper quelque part. Il faut qu'on ait cette ouverture.

Volet formation :

Quelles sont à votre connaissance, les formations proposées dans ce domaine (Au sein de l'école et dans les structures extérieures : Cnfpt, adm, mjc, stages...)

Il n'y en a pas beaucoup, et c'est bien le problème, parce que lorsqu'on a voulu faire ce stage intercommunal, on a souhaité par l'intermédiaire de Ploufragan qui est une structure communale, faire appel au CNFPT et ça a été compliqué de mettre ça en place sinon impossible. Je pense que Daniel a dû t'en parler...J'ai suivi un peu le dossier car on devait faire ce stage là. J'ai bien vu à quel point c'était dur à monter et que ça n'était pas le but du CNFPT de monter ce genre de stages ce qui est dommage car il n'y a vraiment pas beaucoup d'offres de leur part à ce niveau là. C'était une demande de notre part mais ça n'a pas abouti.

Nous, au niveau d'Uniformation, c'est pareil, il y a très peu de stages à ce niveau là. Quand on regarde aussi les propositions de Musiques et Danses en Bretagne, il n'y a rien là-dessus sauf une formation que j'ai suivie l'année dernière. C'était simplement deux journées avec Michel Lemeu (Prof d'éducation musicale à Lannion) sur Internet : Chercher des logiciels, partitions, utiliser Internet au niveau de la musique, quoi faire avec les dossiers pdf...c'était très intéressant mais c'est une goutte d'eau et ça n'était pas forcément sur la M.A.O. mais à la limite, c'est ça qui se rapprochait le plus de ce thème.

Autrement, il n'y a rien. Et puis qui finance quoi ? Si on décide de monter une formation, en général, on sera soutenus par l'ADDM qui peut financer à hauteur de 50 %, après c'est le budget de l'école de musique donc il faut prévoir ça et demander des gens qui s'y connaissent.

Ça peut être aussi, on n'a pas forcément besoin d'un grand ponton, une formation en intra ce qui est plus simple quand c'est possible de le faire. Maintenant, un intervenant extérieur, au niveau budget ça monte tout de suite et c'est pas facile à organiser.

Mais il y a quand même un grand blanc. Il y a peu de choses qu'on nous propose. Sinon sur le projet de Ploufragan, cela fait trois ans qu'on rame là-dessus.

C'est pas facile. Ce qui est dommage parce que l'ADDM est à fond dans les musiques actuelles, amplifiées...ne propose pas de formation ; pas directement liées à ça en tous les cas.

Il y a eu des stages de sono, mais pas spécifiquement sur la M.A.O.

C'est à nous de proposer aussi certainement mais bon, c'est compliqué.

Les estimez-vous suffisantes ?

Déjà répondu plus haut...

Quel est à votre avis le degré de formation de l'équipe pédagogique ?

Pratique « amateur »

Niveau « expert » de certains

Présence de personnes ressources

Hétérogénéité des connaissances...

Comportement des profs face à cette discipline ?

Assez bon. Alors tout le monde n'utilise pas exactement les mêmes logiciels mais il y a la moitié des profs qui ont un bon niveau dans ce secteur quand même mais avec d'autres profs qui veulent s'y mettre. Je vois Jean-Philippe Brochard le prof de piano, qui ne connaît absolument rien à l'ordinateur (même pas les branchements ou autre), ça fait des années qu'il veut s'y mettre. Bon là, il va suivre la formation à Ploufragan comme il donne des cours là bas aussi. Il y a une demande de sa part. Il veut s'y mettre parce que il voit ce qu'on peut faire.

Il a vu d'autres collègues l'utiliser et il voit l'apport que ça pourrait faire dans son cours aussi. Il fait le groupe de jazz, il fait plusieurs choses donc c'est déjà très bien d'avoir l'envie de s'y mettre. Autrement il y a vraiment la moitié des profs qui connaissent bien cet outil là. Je pense que personne n'est vraiment fermé à ça.

Existe-t-il une demande de formation de la part de l'équipe enseignante ?

Il y a le prof de piano qui va suivre la formation à Ploufragan. Il avait aussi demandé à Jean-Marie un petit stage. Les autres, ils connaissent suffisamment pour être autonomes donc je ne suis pas sûre qu'un stage, une formation...enfin pourquoi pas car ça évolue vite ; il y a de nouveaux logiciels, de nouvelles choses mais à priori, je pense que ce dont ils disposent, que ça soit Jean-Marie, Jacky, Pascal qui s'y connaît pas mal, toi je sais pas si t'as une envie de te former...

Réponse : « Si, je fonctionne beaucoup en autodidacte et il y a des logiciels que j'ai installés mais Cubase par exemple, quand on y connaît rien, je trouve que ça demande une prise en main assez longue. Si il n'y a pas quelqu'un qui t'explique les rudiments, tu passes vite beaucoup de temps »

Bon il y a la formation mais après le temps, c'est le « bidouillage », c'est évident que c'est pas avec un stage de formation que tu vas tout comprendre et après, il faut voir les conditions du stage, si tu es à deux sur le poste...après, c'est évident, quand tu veux connaître un logiciel, tu passes du temps de toute façon.

Maintenant, la formation peut être un accélérateur, c'est sûr.

C'est vrai que la dernière version de Cubase est beaucoup plus compliquée que l'autre apparemment. Ceux qui utilisaient déjà l'ancienne version de Cubase, ils ne comprennent rien à la dernière.

Moi j'utilisais pas mal finale quand on était à la fac mais c'est vrai qu'on avait un prof qui nous faisait un cours toutes les semaines. On l'utilisait quoi. Mais de toute façon, ça prend du temps d'utiliser ça.

Combien de formations ont été proposées et suivies au cours de ces 5 dernières années ?

Je sais plus la date mais je pense qu'il y a 5 ans, la formation qu'on a faite (Je crois que c'est Luc Stephan), à la Mjc du point du jour, c'était un stage intercommunal avec l'école de musique de Ploufragan et de Langueux. On avait fait 2 groupes différents : Perfectionnement et un groupe initiation et il y avait eu trois demi journées je crois. De tête, il faudrait que je

retrouve ça. Au niveau intercommunal, c'est la dernière fois qu'il y a eu une formation comme ça si ce n'est éventuellement des conseils et nous on essayait de mettre en intra quelque chose mais depuis il n'y a pas eu de formation avec un intervenant extérieur ; si ce n'est le projet avec Ploufragan mais finalement qui va être en intra aussi pour eux.

Bon si il y avait eu de la place, il aurait fait appel à d'autres écoles mais tous les profs de Ploufragan étaient intéressés.

Mais comme on a des profs en commun avec Ploufragan, c'est pas trop gênant. D'ailleurs on va participer financièrement à la formation. On aidera à financer pour ceux qui veulent.

Que pensez-vous d'un caractère obligatoire de formation du corps enseignant (qui offrirait une possibilité de pratique ou non durant les cours) au même titre que l'obtention d'une médaille ou d'un D E M pour accéder à un poste ?

Est-ce aller trop loin ?

Je crois que c'est un peu tôt pour ça. Moi si j'embauche quelqu'un, c'est pas la priorité, c'est clair. Par contre entre deux candidats qui ont à peu près le même cursus, un peu le même vécu, si il y en a un qui utilise en plus l'informatique, c'est un plus quoi, c'est évident.

Mais pour moi, c'est pas forcément un critère de sélection. (Peut-être que dans 10 ans je dirai autre chose...). C'est un plus indéniable car ça veut dire que c'est quelqu'un d'assez ouvert, qui utilise des méthodes modernes d'enseignement quelque part. C'est toujours bien d'évoluer dans le contenu de son cours. Pédagogiquement, c'est toujours un plus quoi, c'est évident. Maintenant, de là à obliger les profs à avoir cette maîtrise...je pense que les profs inconsciemment ou consciemment veulent s'y mettre ; de toute façon, ils se sentent en retard par rapport à d'autres et tu vois même ici, Jean-Philippe qui était complètement hermétique à ça, voit le bien fondé et l'utilité qu'il en aurait donc il a envie de se former. Je crois qu'il faut que ça parte de chacun et je pense que sans forcer les gens, il y a moyen qu'ils en voient l'intérêt. Donc je ne crois pas qu'il faille faire les choses en force car c'est pas un critère mais pour les prochaines années, ça va prendre de l'ampleur, c'est évident.

Mais ça reste quand même des cours de Musique. C'est ce que je pense, après je suis ouverte. Il faut vivre avec son temps. Moi je ne l'utilise pas forcément non plus mais un autre prof dira peut-être autre chose, c'est évident. Moi, c'est mon avis...Il ne faut pas tomber dans le travers de l'utiliser systématiquement non plus. Il faut varier les outils, les supports. C'est un plus, c'est pas une fin en soi. Alors je dis ça, on est en 2007...dans dix ans, le support sera complètement différent et cela sera peut-être incontournable. Pour moi, ça ne doit pas faire l'objet d'une sélection.

Merci.

Questionnaire mémoire professionnel M.A.O.

Restitution de l'entretien avec Daniel Cherdo Coordonnateur Pédagogique de l'Espace Victor Hugo à Ploufragan

Equipement de la structure :

Quelle est la taille de la structure (Nombre Elèves, Nombre de prof,) et la forme juridique (communauté de communes, association..., école territoriale...)

15 professeurs, à l'intérieur d'un centre culturel où sont enseignés également l'art plastique, la danse et le théâtre. Le bâtiment comprend aussi une médiathèque et une salle d'exposition.

Il y a un local de répétition théâtre, une salle de danse aux normes pour recevoir des groupes suffisamment importants.

Il n'est pas possible de faire des prestations publiques car il n'y a pas de salle dans l'école de musique ou dans le centre culturel ; c'est un peu le problème qu'il peut y avoir quand on met en place des projets en commun. Il y a une salle à l'extérieur.

En terme d'effectif, il y a cette année 196 élèves en cours individuels plus tous les cours collectifs et semi collectifs (Cours d'instrument où les professeurs regroupent 3 ou 4 élèves durant une heure) autrement tous les cours collectifs, l'orchestre, ensemble de chorales, ensembles divers, formation musicale bien entendue, éveil artistique, initiation musicale...

Là on arrive toutes activités confondues de l'école de musique autour de 350, 360 élèves.

C'est une structure territoriale.

Quel est le taux d'équipement de la structure ? (Nombre de postes, licences, logiciels, licences pour les enseignants...)

Il y a deux secteurs distincts :

Dans un premier temps, tout le secteur administratif qui regroupe le secrétariat ainsi que les différents bureaux des animateurs, régisseurs de salle et les responsables d'activités et dans chaque bureau, il y a un poste informatique qui est relativement complet (Word, Excel, Civil bon de commande, Outlook, Gemuse qui est le programme de gestion des effectifs, de la facturation...)

Il y a un accès Internet pour tous les postes. Accès géré par deux personnes du service informatique pour l'ensemble de la collectivité.

Concernant l'école de musique, on a un programme qui se met en place depuis 3 / 4 ans où on souhaite obtenir un poste dans chaque salle de cours. Cela n'est pas encore le cas car cela le luxe mais sur les 11 salles de l'école de musique, il y a actuellement 6 postes ce qui n'est pas négligeable. Ils ne sont pas tous de la première fraîcheur, il y a du Windows 98 et quelques postes sous XP.

Tout ce qui est en XP reçoit internet.

Pour les logiciels, on demande à être équipés avec Steinberg, c'est-à-dire Cubase.

Il y a un Cubase 4 et autrement tous vont être équipés d'ici peu de temps avec Cubase Studio 4.

Il y a une formation qui va se mettre en place avec le Conseil Général et l'ADDM par l'intermédiaire de Philippe Olivier. Formation qui doit se mettre en place avant la fin du trimestre.

Autrement, on a quelques logiciels notamment d'édition de partition. Il y a...on n'a pas final, c'est le choix qu'on a fait à un moment quand on a demandé à avoir Cubase. Maintenant que la dynamique est lancée sur ce logiciel là, il est difficile de faire marche arrière et de demander Finale.

Si on peut avoir la formation sur Cubase, ce logiciel est capable de faire plein de choses y compris l'édition musicale.

Parallèlement à ça, il y a Band in a Box qui est un logiciel d'accompagnement musical très utile notamment pour les cours de guitare où les playbacks sont utilisés.

Les professeurs se fabriquent eux même des petits accompagnements ce qui est plus facile et accessible que Cubase.

Il y a aussi possibilité bien entendu de brancher des clefs USB ; c'est un outil de transport qui ne nécessite pas de soins particuliers et facile d'utilisation. C'est un moyen de transmission des données et du contenu des cours très facile.

Licences ? Tous les logiciels de l'école de musique et du pôle administratif sont propriété de la mairie et on a d'ailleurs concernant la déontologie des licences, dû signer une charte qui interdit le partage ou la copie des licences des différents logiciels. Donc nous n'avons pas de logiciels en notre possession ; ils sont installés sur les postes.

Budget ? Oui, il y a un budget annuel qui est voté en début d'année civile comme dans toutes les collectivités. On est d'ailleurs en train de préparer les différents besoins des services. On interroge chacun pour savoir quelle utilisation il a de son poste ; si cela convient ou si il y a besoin d'autres équipements complémentaires...

La demande est faite en ce moment et on verra au mois de février mars si cela a été accepté.

Enseignement de la discipline au même titre qu'un autre instrument ?

C'est une démarche qui avait été entamée il y a quelques temps déjà lorsque l'ordinateur est arrivé dans le milieu de la musique et cela fait déjà quelques années.

Je me souviens avoir suivi des formations avec des collègues de l'école auprès de Bernard Retif qui est actuellement au CNR de Caen. Il a toujours un site très bien achalandé et notamment dans l'utilisation des différents logiciels musicaux comme Cubase d'ailleurs.

Il propose ses services gracieusement et met en place des blogs...

A ce niveau là bien entendu, on souhaite continuer la formation des profs à la fois et la mise en place, a terme, de cours de M.A.O. auprès des élèves. Surtout que la plupart d'entre eux possèdent un pc. Après, l'achat de logiciels reste à leur charge bien entendu mais ce sont quand même des outils quel l'on ne peut pas écarter des outils pédagogiques.

Existe-t-il des partenariats avec des structures déjà dotées ? (Cefedem, Lycées et collèges)

La salle du Cefedem par exemple me semble sous utilisée ; qu'en penses tu ?

C'est le constat qu'on a pu faire amèrement d'ailleurs car cette formation sur Cubase qui va finalement avoir lieu dans les locaux de l'école de musique devait à l'origine se faire dans les locaux du Cefedem. Mais il se trouve que l'utilisation de cette salle là est soumise à une réglementation et cela comporte un coût qui était supérieur au budget que la mairie et le conseil général pouvaient octroyer pour cette formation. Donc malgré l'équipement au-delà de toute espérance d'une école de musique, on ne pouvait pas utiliser cette salle. C'est bien dommage mais c'est un constat d'échec.

Quels sont les logiciels et outils que vous souhaitez voir développer et utilisés dans la structure ?

J'ai déjà répondu mais c'est toujours évolutif quand même. Il y a notamment les logiciels actuels qui sont soumis à une évolution. Apparemment, le programme qui est mis en place est quand même suivi ; on possède actuellement deux ou trois versions de Cubase SL qui vont être transformées en studio 4. On fait ce qui est en notre pouvoir pour orienter et faire évoluer ces logiciels là mais ça dépend beaucoup du budget de toute façon. On revient toujours là-dessus, le budget de la commune n'est pas extensible et puis en ce qui concerne le budget de la culture, il faut argumenter sérieusement pour obtenir des choses normales mais en même temps il faut le suivre de près pour que les logiciels qui sont mis en place restent utilisables et compatibles avec les machines qui arrivent. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles on possède encore quelques postes sous Windows 98 et d'autres en XP. 98 ne peut pas accueillir les nouveaux logiciels et donc on va certainement avoir des XP qui vont les remplacer.

L'outil Internet peut-il contribuer au développement de cette discipline (Mise en ligne de ressources, diffusion de logiciels libres, sites pour les cours instrumentaux et collectifs...cf : Jazzerty...) et au prolongement des cours ?

C'est une question intéressante mais le problème que ça pose, c'est la signature de la charte qui nous oblige à respecter ce code là pour la simple et bonne raison que l'on peut consulter Internet mais nous n'avons pas de possibilité ni de télécharger des logiciels et pour certains sites musicaux j'entends, une utilisation assez compartimentée voire sécurisée ce qui veut dire que l'on doit dans certains cas demander au service informatique l'autorisation de consulter ces sites là pour y avoir accès et bien entendu, on ne fait pas ce que l'on veut avec Internet. C'est d'ailleurs tout à fait normal, l'outil Internet a été accordé au service en fonction de ses besoins et donc il ne s'agit pas de l'utiliser pour d'autres recherches personnelles ou déviantes. Par moment, il y a quand même besoin d'élargir les recherches et donc dans ces cas là on est un peu embêté. Mais cela se résout assez rapidement si ce ne sont pas des recherches urgentes à faire, on peut les obtenir rapidement.

Y a-t-il un site Internet pour l'école de musique ?

Il y a un site de la mairie de Ploufragan mais actuellement, je ne connais pas de mise à jour régulière concernant l'école de musique. Je sais que cela se pratique pour les informations Mairie, accueil...où il y a des pages régulièrement actualisées mais concernant l'école de musique, il n'y a que entre autre à la rentrée où il y a une actualisation qui est faite concernant l'équipe pédagogique et les principales activités et instruments qui y sont enseignés mais il n'y a pas de possibilité d'échange actuellement mais peut être que ça viendra car le site est récent, il date de 2004 ou 2005. Donc voilà, je pense que cela va aller dans ce sens là.

Les élèves ont-ils une possibilité de pratique dans l'école ?

Oui mais en présence d'un professeur de toute façon. Cela fait partie des conditions qui ont été signées dans la charte. Il n'est pas question pour l'instant que les élèves aillent eux-mêmes travailler sur les ordinateurs ; cela nous est interdit pour des raisons de sécurité, de vol car le local est quand même ouvert en permanence et que en dehors de la présence des professeurs, il serait risqué de laisser les portes ouvertes, libres au vent...

Nous n'avons pas d'appréhensions particulières envers les élèves mais force est de constater qu'à certaines périodes, on a pu avoir des petits objets qui disparaissaient donc on est un peu plus vigilants maintenant.

Peuvent-ils prolonger cette pratique en dehors (Je pense notamment au problème des licences) ?

Existe-t-il des versions « lite » de certains logiciels comme notepad pour Finale ?

Non, la version la plus légère que je connaisse est Cubase studio 4 mais qui n'est pas un freeware, loin de là. Forcément, cela serait un investissement important pour les élèves. Si on compare avec Finale, en effet, sur ce point de vue là, c'est un peu dommage que les élèves ne puissent pas l'avoir également chez eux car on travaillerait à ce moment là dans le même sens. Mais bon, il y a d'autres petits logiciels ludiques qui permettraient d'aborder quand même certaines notions, soit d'écoute ou de travail de séquences ; tout ça est possible quand même. A partir du moment où les élèves travaillent avec le professeur sur Cubase il y a quand même une initiation qui est faite de manipulation de l'objet informatique.

A votre avis, que peut apporter la M.A.O. aux élèves ?

C'est un sujet qui n'a pas de fin actuellement car c'est tellement large comme application que l'on a du mal nous-mêmes, n'ayant pas encore fait cette formation sur cubase, à voir quel pourraient être les prolongements et le réel impact que cela peut avoir sur la pédagogie. Néanmoins, les élèves peuvent s'y retrouver à différents points de vue car en cours collectifs par exemple, il y a un outil pour la formation musicale qui ne va pas avoir de conséquences sur ce que les élèves vont apprendre en plus ou en moins mais qui va permettre de diversifier, d'appréhender la formation musicale sous un angle complètement différent, beaucoup plus ludique.

On l'a déjà expérimenté et chaque fois que l'on fait des petites séances même sur un seul poste, (en s'organisant, en faisant tourner les élèves), on s'aperçoit qu'ils sont complètement scotchés et chacun même si il n'est pas directement avec la souris dans les mains, écoute et suit attentivement ce qui se passe sur l'écran en observant ce que fait son collègue.

C'est déjà un atout très positif.

En plus, je crois que cet outil là doit permettre de développer énormément la créativité et toutes les notions qu'un prof en cours individuel pourrait faire si il avait une heure de cours hebdomadaire ou deux heures et donc le fait de le voir en collectif après en formation musicale, toutes ces notions là peuvent être abordées et encouragée bien sûr. Je crois que les élèves sont là-dessus très sensibles à ce genre de choses et cela leur permet de pratiquer leur instrument de façon complètement différente. En tout cas, c'est ce que j'essaye de développer dans mes cours et d'insuffler aux collègues.

Aux professeurs ?

Ex : Mise en commun d'un fond de partitions...

Volet formation :

Quelles sont à votre connaissance, les formations proposées dans ce domaine (Au sein de l'école et dans les structures extérieures : Cnfpt, adm, mjc, stages...)

On en a parlé un peu puisque la formation sur Cubase va se mettre en place in situ. On aimerait bien entendu qu'il y ait d'avantage de formations proposées par les différents organismes : CNFPT bien sûr, MDB également. Cela s'est fait, il y a eu des formations mais qui ne correspondaient pas toujours à ce qu'une équipe pédagogique pouvait attendre. C'est-à-dire qu'à partir du moment où on utilise un logiciel, ou que l'on a un logiciel en commun dans une structure, il faut que la formation tienne compte de ça. Il ne faut pas forcément aller dans plusieurs directions. La conséquence est souvent que l'équipe et les stagiaires n'ont pas reçu ce qu'ils attendaient de la formation. Pour moi, il a fallu cibler un peu, après un recensement auprès des différents collègues, le logiciel qui faisait l'unanimité pour s'y recentrer et développer la formation autour de ce logiciel. On a suivi les uns et les autres des formations avec MDB notamment, en micro informatique mais plus sur la création sonore, sur le traitement de son, plein de logiciels qui sont intéressants à divers titres mais où les applications n'étaient pas vraiment directes et surtout pas effectives auprès des élèves.

Alors que là, j'espère en tout cas que cela va être le cas. Que l'intervenant va suivre le cahier des charges qui a été défini ensemble. A savoir l'application directe en cours pédagogiques y compris d'ailleurs pour les débutants. Là, il y a une formation des professeurs pour qu'ils puissent transmettre dans les cours ce dont ils ont profité durant la formation.

Au point de vue pédagogique, au point de vue de la préparation des cours également.

Les estimez-vous suffisantes ?

Non, cela n'est pas satisfaisant du tout parce qu'il a fallu qu'on demande nous personnellement, une formation pour notre école. Si on a du le faire, c'est parce que il n'y avait rien de proposé ailleurs. Si on avait pu rattacher nos profs à une formation existante, on l'aurait fait mais bon, ça n'est pas le cas. Ou alors, il y a peut être d'autres régions en France qui proposent des formations. Je pense par exemple au CNFPT Lorraine qui propose beaucoup plus de choses mais bien entendu, cela fait des déplacements beaucoup plus importants et les profs n'ont pas cette disponibilité là car c'est une formation qui doit se faire sur l'année voire sur deux ans. Pour que cela soit vraiment efficace, il faut des temps d'application et d'assimilation des diverses informations que l'on peut recevoir durant une journée de formation. C'est le mode de fonctionnement que l'on a choisi pour notre formation, c'est d'avoir une rencontre avec l'intervenant une ou deux fois par trimestre en fonction de ses disponibilités. Cela laisse le temps d'assimiler les données.

Quel est à votre avis le degré de formation de l'équipe pédagogique ?

Pratique « amateur »

Niveau « expert » de certains

Présence de personnes ressources

Hétérogénéité des connaissances...

Comportement des profs face à cette discipline ?

Cela a été à la base du choix de la formation, quand on a fait le recensement, certains profs étaient complètement néophytes, d'autres très bien formés et initiés à plusieurs logiciels, pratiquant déjà l'audio voire la vidéo pour certains. Donc forcément, il y a un niveau complètement différent d'une personne à l'autre.

Ce qui a été choisi comme option, c'est de partir à la base puisqu'on s'est dit que même les profs qui connaissaient déjà l'outil informatique allaient le découvrir sous un angle différent

et que même en reprenant à la base de la MAO, ils pouvaient y trouver leur compte également car il y a forcément des manipulations, des raccourcis, des utilisations que l'on va découvrir. Ceci présenté par quelqu'un qui est normalement très compétent dans le domaine et qui va proposer des pistes et des élargissements à tout ce qu'il est possible de faire. Il est nécessaire de partir au départ pour que chacun s'y retrouve. Le but est qu'après un certain nombre de séances, tout le monde soit sur un même pied d'égalité. Tout cela en fonction de son envie, des applications qu'il peut mettre en place à l'intérieur de ses cours et puis son intérêt pour la MAO.

Existe-t-il une demande de formation de la part de l'équipe enseignante ?

Là, il y a eu consensus sur la demande de formation. Cela montre l'intérêt porté à l'outil informatique que ce soit pédagogique ou technique ou tout ce qu'on veut ; c'est nécessaire voire indispensable.

Combien de formations ont été proposées et suivies au cours de ces 5 dernières années ?

J'ai participé moi-même à une formation qui était mise en place par la Mjc la citrouille à Saint-Brieuc qui était organisée (J'étais un peu à l'origine de cette formation aussi) par l'association Stone House qui a son siège dans le Finistère et qui intervenait déjà sous formes de stages à la citrouille. Cette association était venue à Saint-Brieuc pour les différents profs de la région. Ils avaient un peu essuyé les plâtres car le cahier des charges était défini quand même mais la personne qui intervenait avait des connaissances de traitement du son, d'enregistrement numérique, de travail avec des groupes de musique actuelle ; il connaissait très bien ce domaine là mais dans le domaine de la pédagogie et de l'outil musical en école de musique, il était moins au courant de ce qui était possible. Donc là, on a eu justement l'occasion de voir le fonctionnement d'un stage mais qui ne nous avait pas été satisfaisant au bout du compte. C'était au début des années 2000.

Il y a eu d'autres formations qui datent un peu plus (Années 90').

Une formation avait été proposée par le CNFPT et c'était : Nouveaux outils de communication...c'était les NTIC.

Il y eu plusieurs formations mises en places sur plusieurs années consécutives avec ce formateur mais le gros problème, c'est qu'on était une équipe d'une dizaine de stagiaires sur un poste et donc la formation tournait plus autour d'une démonstration qu'autour de la formation.

Que pensez-vous d'un caractère obligatoire de formation du corps enseignant (qui offrirait une possibilité de pratique ou non durant les cours) au même titre que l'obtention d'une médaille ou d'un D E M pour accéder à un poste ?

Est-ce aller trop loin ?

Actuellement c'est aller trop loin car je pense que malgré tout, si dans les foyers, on voit de plus en plus présent l'ordinateur, c'est encore trop tôt pour les différentes générations. Ça obligerait à l'investissement ou à une aide comme cela peut être le cas pour les étudiants (Bien que je ne sois pas persuadé que ça soit très économique). Et donc rendre le caractère obligatoire, c'est un peu prématuré.

Surtout qu'à ce moment là, je pense que c'est plus aux structures, aux employeurs de s'équiper de machines et de former leurs équipes. C'est sur un plan de formation que cela pourrait se mettre en place. Mais avant l'embauche, ça me semble un peu difficile.

Merci.

Questionnaire mémoire professionnel M.A.O.

Restitution de l'entretien avec Franck Kuntz, Directeur de l'école de Musiques et de Danse du Penthièvre

Equipement de la structure :

Quelle est la taille de la structure (Nombre Elèves, Nombre de prof,) et la forme juridique (communauté de communes, association..., école territoriale...)

La structure comporte 475 élèves et l'équipe enseignante se compose de 30 professeurs. La structure est de type territoriale. Il s'agit plus exactement d'un S.M.I.V.U. (Syndicat mixte intercommunal à vocation unique) regroupant deux communautés de communes (Lamballe communauté et côte de Penthièvre).

Quel est le taux d'équipement de la structure ? (Nombre de postes, licences, logiciels, licences pour les enseignants...)

L'école possède cinq postes pour le pôle administratif et un poste dédié exclusivement à la M.A.O.

Ce poste se situe dans une salle de cours.

Les principaux logiciels installés sont : Cubase, Finale, des logiciels de solfège comme crescendo ainsi qu'une série de logiciels libres. Band in a Box est en voie d'acquisition.

Concernant l'équipe pédagogique, il ne peut être envisagé d'acheter une série de licences cessibles à l'ensemble de l'équipe pédagogique. Par contre, ce qui est envisageable, c'est de multiplier les licences par salle. Il y aurait ainsi une possibilité d'utiliser les logiciels de l'école dans sa salle de cours sans passer par la salle de M.A.O.

Cela constitue d'ailleurs un point qui pourrait figurer dans le projet d'établissement.

Y a t il un budget consacré au développement de cette discipline, activité au sein de l'école ?

Le budget se traduit sur un axe communication, diffusion. Exemple : Lorsque le forum de la musique est consacré aux nouvelles technologies, il y a forcément un retentissement sur la M.A.O.

L'idée est d'associer la musique et la danse aux nouvelles technologies. L'ordinateur doit permettre d'associer le travail corporel et le son.

A l'école de musique, il n'y a pas de budget de développement par secteur ; il n'y a pas de plan d'investissement

L'investissement se fait plus en fonction des demandes du professeur de M.A.O.

L'investissement peut être l'acquisition de licences, l'achat d'une table de mixage, d'une sonorisation...

Note : La M.A.O est aussi rattachée au domaine de la formation musicale.

Par ailleurs, le budget existe en ce qui concerne la formation des professeurs : La gratuité est proposé à l'ensemble des professeurs s'inscrivant au cours de M.A.O. qui a lieu le lundi.

L'idée est d'intégrer les nouvelles technologies dans tous les types d'enseignement. Le but est de pouvoir se servir de l'outil informatique à des fins pédagogiques. L'informatique devient un outil complémentaire à l'instrument ou à une méthode.

Pour revenir à l'équipement, il était envisagé d'acheter un deuxième poste mais le professeur a estimé que cela ne représentait pas une nécessité immédiate car les professeurs et les élèves venant aux cours sont souvent déjà équipés d'un ordinateur portable.

Existe-t-il des partenariats avec des structures déjà dotées ? (Cefedem, Lycées et collègues)

Plus qu'un investissement matériel, le but est de développer des partenariats avec des structures déjà dotées. Le Lycée Henry Avril (Lycée aux portes de l'école de musique) vient notamment de se doter d'une salle comportant 16 postes en réseau équipés d'une suite logicielle complète.

Dans ce cas de figure, un partenariat est beaucoup plus judicieux qu'un investissement sur site.

De plus, il y a des contraintes matérielles : L'école de musique ne possède pas de salle pouvant accueillir 16 postes.

L'objectif est de travailler avec des lieux déjà dotés, d'autres lieux d'enseignement. Ex : Tisser des liens avec des cyber communes, optimiser l'occupation des lieux et du matériel.

Pour conclure, l'investissement se traduit par l'élaboration de partenariats.

Quels sont les logiciels et outils que vous souhaitez voir développer et utilisés dans la structure ?

Mon souhait est de voir de développer une réelle classe d'électroacoustique.

Il faut aborder le traitement du son, sa compréhension. Cela constitue un domaine très important dans la formation d'un élève musicien. L'outil informatique permet par exemple une visualisation du spectre et du son qui est un élément fort d'analyse et de compréhension.

L'informatique permet de voir ce qu'est un coma ; de voir la différence entre un demi-ton diatonique et un demi-ton chromatique.

Cet outil peut aussi favoriser l'écoute.

Le terme M.A.O. est un peu réducteur mais à la fois large...L'électroacoustique donne une connotation plus savante de certains courants musicaux.

Les nouvelles technologies sont présentes dans toutes les productions, dans la musique contemporaine...

On ne peut plus aujourd'hui construire l'enseignement sur le passé.

Cet outil est utilisable dans toutes les classes (en formation musicale, en cours d'instrument avec l'utilisation de bandes son par exemple...)

L'outil Internet peut-il contribuer au développement de cette discipline (Mise en ligne de ressources, diffusion de logiciels libres, sites pour les cours instrumentaux et collectifs...cf : Jazzerty...) et au prolongement des cours ?

Tout d'abord, j'ai demandé que l'école de musique dispose d'un câblage réseau dans toutes les salles afin de disposer d'une bonne évolutivité dans l'utilisation de l'outil informatique. Les professeurs pourront à terme travailler en informatique musicale dans toutes les salles.

Concernant Internet, le poste de la salle de M.A.O. est relié à Internet afin de disposer de ressources, de pouvoir échanger des fichiers...cela bien sûr en restant dans le cadre de la légalité.

Internet est calibré afin d'éviter tout débordement et surtout afin de protéger les élèves.

L'enseignement de la discipline tourne aussi autour de l'utilisation de l'outil Internet dans la légalité et dans le respect de la propriété intellectuelle.

Le professeur a aussi un rôle d'éducateur en ce qui concerne le téléchargement légal et de fait le téléchargement illégal.

Par ailleurs, l'école de musique a aussi un site en construction. Ce projet est pensé depuis deux ans afin de proposer un site qui va au-delà de la simple information pratique. Le site sera dynamique.

Il est prévu d'y intégrer des liens avec des sites amis (Sites officiels et sites des professeurs).

Un site vivant et dynamique montrera aussi autre chose que le relais de la presse.

Le site devra permettre de montrer le travail du professeur et de chaque classe de manière vivante. Cela passe par la présence de documents sonores, de vidéos...Le but est une mise en lumière du travail artistique de chaque professeur. Evidemment, les professeurs sont libres de figurer ou non sur le site mais il peut avoir de réelles vies de classes représentées sur le site.

Les élèves ont-ils une possibilité de pratique dans l'école ?

Tout à fait, les élèves ont un accès libre. Le contrôle de la présence et de l'identité de l'élève se fait par l'emprunt de la clef au secrétariat. Cela a pour effet une responsabilisation de l'élève par rapport au matériel utilisé. (Toute tentative de vol ou de dégradation est ainsi prévenue).

La salle est conçue comme une salle d'expression libre.

C'est une salle de travail où chacun peut passer du temps durant les heures d'ouverture du bâtiment.

En cas de travail spécifique, un élève peut demander du matériel supplémentaire : des micros par exemple.

Peuvent-ils prolonger cette pratique en dehors (Je pense notamment au problème des licences) ?

La pratique à l'extérieur du bâtiment est encouragée et ce toujours dans un souci de légalité. Cependant, l'école ne peut investir dans les logiciels à la place des élèves. Le coût est donc à la charge de l'élève.

A votre avis, que peut apporter la M.A.O. aux élèves ?

Réponse plus haut dans le questionnaire

Aux professeurs ?

Réponse déjà formulée (Outil pédagogique...)

Ex : Mise en commun d'un fond de partitions...

Volet formation :

Quelles sont à votre connaissance, les formations proposées dans ce domaine (Au sein de l'école et dans les structures extérieures : Cnfpt, addm, mjc, stages...)

En ce qui concerne les formations dispensées à l'extérieur de la structure, la lecture de ce qui se passe en M.A.O. est très limitée.

En ce qui concerne le CNFPT, les formations qu'ils proposent s'avèrent trop légères. Mais y a-t-il une demande ?

Il y a aussi le problème de décalage qui existe entre le besoin de formation des enseignants et les formations proposées.

Les estimez-vous suffisantes ?

A priori, il y a un manque de lecture et de cohérence sur une proposition de formation en M.A.O.

Au sein de l'école, le projet d'établissement est en cours d'élaboration.

Ce projet prévoit l'établissement d'un plan de formation. Plan qui prévoit une partie collective et une partie individuelle de formation.

L'idée est de privilégier les nouvelles technologies pour permettre à tous les professeurs de se munir de cet outil. Les nouvelles technologies font partie des priorités d'un plan de formation.

Je tiens aussi à souligner à nouveau la gratuité pour les professeurs souhaitant se former sur place.

Enfin, je pense qu'il faut définir avec les partenaires (Cefedem) ce que devrait être une formation en M.A.O.

Il est nécessaire d'accorder l'offre et la demande et de déterminer un projet de formation.

Quel est à votre avis le degré de formation de l'équipe pédagogique ?

Pratique « amateur »

Niveau « expert » de certains

Présence de personnes ressources

Hétérogénéité des connaissances...

Comportement des profs face à cette discipline ?

Il y a 5 ans, 10 % des professeurs s'intéressaient au sujet. Aujourd'hui, cela représente 20 à 25 % de l'équipe avec un potentiel de 50 à 60 %. Ces personnes sont spontanément ou potentiellement intéressées par la M.A.O.

Il y a aussi un pourcentage de réfractaires aux nouvelles technologies par méconnaissance ou par peur.

L'objectif est évidemment d'arriver à une sensibilisation de l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Aujourd'hui, en ce qui concerne le public, on voit des mordus et d'autres qui sont venus par devoir ou curiosité et qui en sont restés là.

Je pense qu'il est nécessaire de resituer le projet de l'école par rapport aux nouvelles technologies et de resituer (clarifier) les enjeux au plan national.

Existe-t-il une demande de formation de la part de l'équipe enseignante ?

La demande existe mais demeure assez faible. Cette année, il y a quatre inscrits dont le directeur. Cela représente environ 10 % de l'effectif en formation in situ.

L'effectif était de cinq professeurs l'année dernière.

Remarque : Il n'y a pas d'élève inscrit cette année...

Combien de formations ont été proposées et suivies au cours de ces 5 dernières années ?

Quatre personnes ont suivi une formation de 2 jours au CNFPT.

In situ, l'effectif est de 9 professeurs en formation sur deux ans.

Sinon, je ne vois pas, il faudrait retourner dans les archives.

Que pensez-vous d'un caractère obligatoire de formation du corps enseignant (qui offrirait une possibilité de pratique ou non durant les cours) au même titre que l'obtention d'une médaille ou d'un D E M pour accéder à un poste ?

Est-ce aller trop loin ?

Le plan de formation est un contrat collectif qui découle du projet d'établissement et qui croise les projets individuels. On tient compte des besoins de la structure.

Il est nécessaire d'arriver à 100 % de professeurs qui s'en sortent mais on ne demande pas 100 % de mordus. Il faut être capable d'utiliser un minimum d'outils. (Savoir ce qu'est un fichier MIDI par exemple).

On peut donc dire qu'il y a un caractère obligatoire mais de manière induite, pas à coups de marteau...cela va aussi dépendre de l'importance que le professeur accorde au projet d'établissement.

En cas d'embauche, cela peut figurer dans le profil de poste et peut même prendre le dessus sur le D.E.

Un professeur musicien ayant une vie artistique et qui maîtrise en plus l'outil informatique serait le professeur idéal.

Dans ce cas de figure, on peut par exemple imaginer des cours décentralisés dans une structure disposant d'un équipement complet.

Merci.

Questionnaire mémoire professionnel M.A.O.

Restitution de l'entretien avec Martine LESCOP Présidente bénévole de l'association S. K. V.

Equipement de la structure :

Quelle est la taille de la structure (Nombre Elèves, Nombre de prof,) et la forme juridique (communauté de communes, association..., école territoriale...)

C'est une association loi 1901 qui suit la convention de l'animation socioculturelle.

Il y a cette année 172 élèves pour 2007 / 2008. Onze enseignants animateurs et une secrétaire administrative et donc, la structure fonctionne sur le mode associatif.

Quel est le taux d'équipement de la structure ? (Nombre de postes, licences, logiciels, licences pour les enseignants...)

Actuellement nous possédons deux ordinateurs pour le travail administratif.

Il n'y a pas de poste dédié à la musique assistée par ordinateur.

Y a-t-il un budget consacré au développement de cette discipline, activité au sein de l'école ?

Pour l'instant, il n'y en a pas. Cela n'est pas prévu mais ça sera peut-être mis dans le prochain projet d'établissement qui débutera en 2009.

Existe-t-il des partenariats avec des structures déjà dotées ? (Cefedem, Lycées et collèges)

Pour l'instant non, il n'y a pas d'entente, il n'y a pas d'accord avec ces structures.

Quels sont les logiciels et outils que vous souhaitez voir développer et utilisés dans la structure ?

Je n'en connais pas particulièrement, c'est pas mon domaine trop donc...

L'outil Internet peut-il contribuer au développement de cette discipline (Mise en ligne de ressources, diffusion de logiciels libres, sites pour les cours instrumentaux et collectifs...cf : Jazzerty...) et au prolongement des cours ?

Je pense oui. C'est dans ce but que nous avons mis pour cette rentrée l'ADSL et le Wi-Fi pour que chaque professeur puisse en profiter si nécessaire.

Les élèves ont-ils une possibilité de pratique dans l'école ?

Ben non...

Peuvent-ils prolonger cette pratique en dehors (Je pense notamment au problème des licences) ?

Il me semble qu'il y en a au moins un. Il me semble qu'il y a un élève de flûte et de bombarde, je me demande si il n'en fait pas. Je l'ai déjà entendu parler de ça, il faudrait lui en parler et lui poser la question mais ça ne serait pas étonnant que les jeunes, les ados se servent de cet outil en dehors des heures de cours.

A votre avis, que peut apporter la M.A.O. aux élèves ?

Je pense que, d'après ce que tu m'as fait écouter, que ça peut être une aide dans l'orchestration et pour l'écoute.

Aux professeurs ? (Ex : Mise en commun d'un fond de partitions...)

Je ne sais pas, ça doit aussi être une aide, à mon avis, c'est une aide. Un complément par rapport aux cours qu'ils donnent.

Volet formation :

Quelles sont à votre connaissance, les formations proposées dans ce domaine (Au sein de l'école et dans les structures extérieures : Cnfpt, adm, mjc, stages...)

Il y en a tous les ans... je crois qu'il y quelque chose qui est proposé... mais vous devez recevoir ça par l'ADDM puisque vous avez les plaquettes et puis ils ont les coordonnées de tous les professeurs donc...

Sinon, l'association n'est pas contactée ?

Non. Enfin c'est pas moi qui reçoit tout le courrier. Je reçois l'ADDM à mon domicile mais le reste...justement, c'est un problème de le recevoir ici (A mon domicile).

Les estimez-vous suffisantes ?

Il y en a assez si les professeurs ne participent pas...et si il y a plusieurs professeurs qui voudraient participer à des formations, alors c'est possible qu'il n'y en ait pas assez.

Je ne sais pas trop ; en fait, il faudrait que je fasse un sondage au niveau des professeurs pour savoir quelle est leur demande dans ce domaine.

Quel est à votre avis le degré de formation de l'équipe pédagogique ?

Pratique « amateur »

Niveau « expert » de certains

Présence de personnes ressources

Hétérogénéité des connaissances...

Comportement des profs face à cette discipline ?

Sur la MAO ? Il y a certains profs qui l'utilisent à mon avis puisque toi tu l'utilises un petit peu, il me semble que Thierry le fait aussi et ça ne m'étonnerait pas qu'Yvon le fasse aussi.

Enfin si, puisqu'il fait écouter pendant sa formation musicale adaptée à la musique traditionnelle, il travaille beaucoup sur l'écoute.

Y a-t-il plusieurs pratiques au niveau des profs (expert, amateur...)

A mon avis il doit y avoir une hétérogénéité.

Est-ce que tu penses qu'il y a des personnes ressources au sein de l'école ?

Ben au moins une...donc je pense que l'on pourrait faire un travail autour de cette personne pour proposer éventuellement des formations aux autres. Parce que cela peut aussi se faire en interne une formation.

Quel est le comportement des profs par rapport à cette discipline ?

Il me semble que je les ai entendus parler en parler. Ils sont plutôt ouverts.

Existe-t-il une demande de formation de la part de l'équipe enseignante ?

Pour l'instant, je n'en ai pas eu sur ce domaine.

Combien de formations ont été proposées et suivies au cours de ces 5 dernières années ?

En MAO ? Je ne sais pas, parce qu'il y a aussi des professeurs qui font des formations individuellement sans faire une demande de prise en charge au niveau de la structure. Donc je ne peux pas en dire davantage.

Que pensez-vous d'un caractère obligatoire de formation du corps enseignant (qui offrirait une possibilité de pratique ou non durant les cours) au même titre que l'obtention d'une médaille ou d'un D E M pour accéder à un poste ?

C'est toujours mieux d'intervenir sur un caractère volontaire. Je ne suis pas du tout du genre à imposer. C'est beaucoup plus efficace quand c'est volontaire.

Est-ce aller trop loin ?

Oui, je crois. Je pense que c'est par exemple à une personne ressource qui est responsabilisée dans ce domaine, de faire la promotion de cette formation éventuelle et puis surtout d'en démontrer les avantages.

J'ai une dernière question à laquelle je n'avais pas pensé : Est-ce que, si la structure développe cette discipline, il peut y avoir des budgets pour acquérir des licences sur des logiciels ?

On peut toujours faire des demandes de subvention auprès de certains, auprès des structures qui nous aident déjà. Au même titre que le conseil général nous aide pour acheter des instruments rares, est-ce qu'ils aident pour une amélioration dans ce domaine, il faudrait que l'on se renseigne. C'est vrai qu'il va peut-être falloir qu'on prévoit un budget pour les années à venir. Ça sera aussi à mettre dans le prochain projet d'établissement.

Merci.